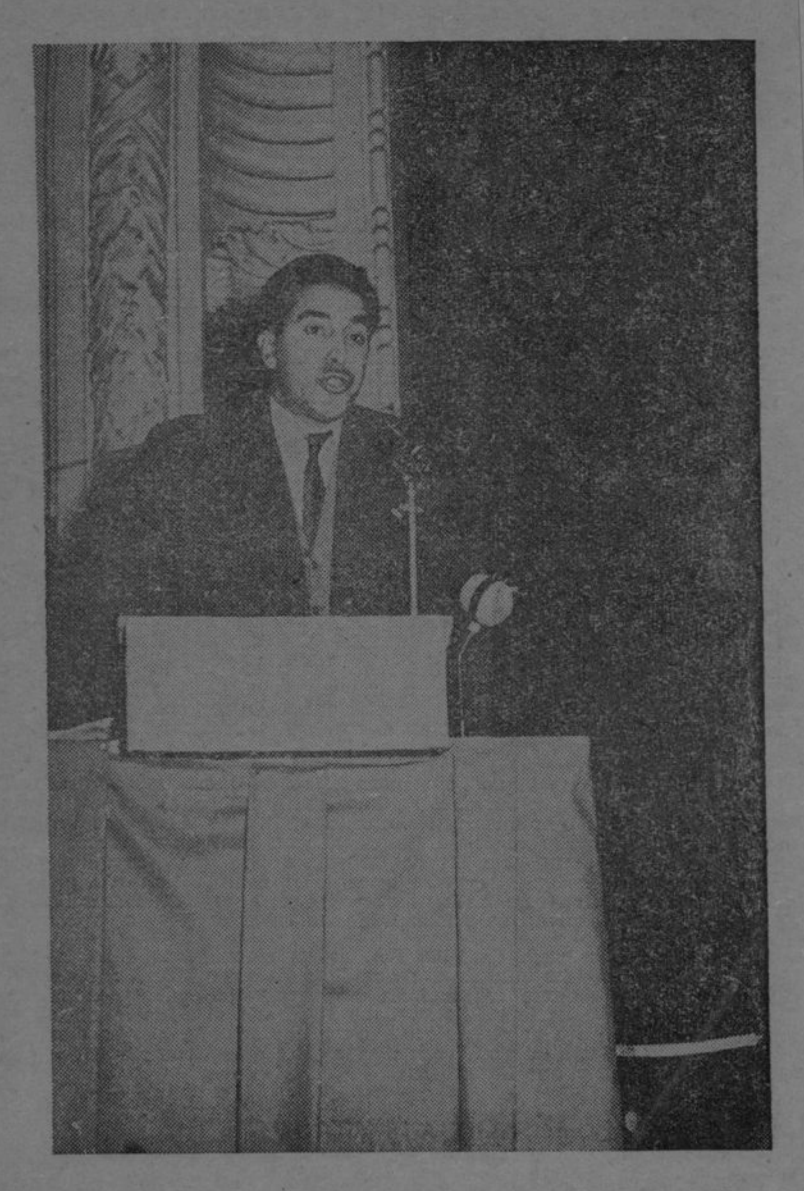


A. BENSID, secrétaire général, exposant le rapport moral et d'activité

DEPUIS le Ier Congrès de l'U.S.T.A., deux années se sont écoulées. Deux années pleines d'événements et d'avènements.

Conformément à ses statuts, son IIe Congrès va se tenir. Il aura une importance particulière étant donné qu'il se déroulera dans une période intéressante pour le peuple algérien.

L'U.S.T.A. a été fondée au milieu de la répression et de la guerre, pour donner une voie et un instrument de lutte à ces aspirations. Avant sa constitution, les travailleurs algériens n'avaient aucune protection syndicale. Aujourd'hui, aucune organisation ne peut défendre aussi efficacement les intérêts de la classe ouvrière algérienne. Notre organisation est en effet la seule à ne pas être contrôlée par des politiciens; elle est la seule à ne pas avoir d'autres engagements que la défense de la classe ouvrière algérienne. Nous avons payé un prix élevé pour notre indépendance : presque toute notre direction et des centaines de nos cadres ont été assassinés ou emprisonnés.

Ceux qui pensaient que l'assassinat, la calomnie et la prison finiraient par briser notre organisation se sont trompés. Les racines de notre syndicat plongent dans chaque puits de mine, dans chaque usine sidérurgique, textile, ou automobile, dans chaque port en Algérie et en France. Nous nous trouverons partout où des ouvriers algériens luttent pour faire respecter leurs droits parce que l'U.S.T.A., constituée par les ouvriers algériens au prix de lourds sacrifices, a prouvé qu'elle méritait leur confiance. L'existence de l'U.S.T.A. est la garantie que la classe ouvrière algérienne et le peuple algérien dans son ensemble ne seront pas privés des fruits de leur lutte longue et difficile.

Dans le dur combat que nous menons, nul n'ignore les énormes difficultés que vous avez à surmonter. C'est l'une des pages les plus émouvantes et les plus héroïques qui s'inscrira en lettres d'or dans l'histoire du mouvement ouvrier algérien. En effet, vous avez su affronter courageusement et avec une ténacité de fer toutes les adversités qui se sont accumulées tout le long de votre marche en avant. Rien n'a pu vous fléchir, ni affaiblir votre enthousiasme et votre esprit de sacrifice. Le peuple algérien ne peut que s'honorer de ses enfants.

En posant les bases de l'U.S.T.A. et en s'engageant dans la lutte pour le bien-être des centaines de milliers de travailleurs algériens en France, pour la défense des intérêts des masses laborieuses en Algérie, pour le bonheur dans le bien-être, dans la liberté et dans la dignité de notre peuple si brave et si généreux, c'est une grande mission que vous vous êtes fixée. Cette mission, vous n'avez cessé de l'accomplir avec désintéressement et avec une foi ardente.

SALUT AUX VICTIMES

Cette mission est d'autant plus noble et digne de respect qu'elle est contrecarrée et combattue farouchement par des forces adverses ne reculant devant rien, même pas devant le crime, pour réaliser des desseins ténébreux. Et c'était dans ces conditions que des militants, tels qu'Embarek, Filali, Ahmed Bekhat, Ahmed Semmache, Hocine Maroc, Ahmed Benali, Mohamed Nadji, etc., ont été assassinés. A toutes ces victimes, à tous ces martyrs de la cause ouvrière et de la cause algérienne, nous adressons notre salut ému et plein de reconnaissance.

AU LENDEMAIN DU PREMIER CONGRES

Où en sommes-nous ? Et que s'est-il passé depuis le premier congrès de l'U.S.T.A. ?

SITUATION EN ALGÉRIE

GUERRE

C'était en pleine guerre que ces premières assises ont eu lieu. Notre IIe Congrès se tient également dans le feu et le sang de la guerre. La Révolution algérienne continue. Dans notre pays meurtri, chaque jour apporte son cortège de deuils, de dévastations et de souffrances. Le nombre de martyrs, d'orphelins, de veuves, ne cesse de s'allonger.

MISERE

Aux effets effroyables de la guerre, la misère ajoute ses ravages parmi nos populations. Nos fellahs, avec leurs enfants, ayant déserté leurs mechtas, leurs douars, pour fuir la persécution et les horreurs de la guerre, ils connaissent les affres de la faim, le dénuement et les maladies de toutes sortes. Mais cette misère n'a cessé de s'étendre à toutes les couches sociales de notre pays, jusque dans les villes. Les effets de la guerre ont désorganisé de nombreuses activités, jetant la perturbation dans la vie économique et aggravant la situation matérielle de la plupart des familles musulmanes.

REPRESSION

Aux malheurs et aux deuils de la guerre, aux effets effroyables de la misère, s'ajoutent tous les drames de la répression. Des dizaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes emplissent les prisons où sont cloîtrés dans des camps, entre les barbelés, où ils subissent des vexations, l'arbitraire des gardes-chiourmes, et connaissent des souffrances indescriptibles. Des centaines de patriotes sont morts torturés, d'autres ont été sommairement exécutés et portés comme « disparus ». Les enfants, les familles de tous ces persécutés souffrent la faim, la solitude, la crainte.

VIE DES TRAVAILLEURS EN ALGERIE

Profitant de la guerre qui sévit et des pouvoirs spéciaux qui en découlent, le patronat en Algérie fait régner une véritable dictature sur les travailleurs. Dans les villes, les salaires n'ont guère varié et il est devenu impossible aux masses laborieuses, surtout musulmanes, de revendiquer quoi que ce soit. Les traminots, les dockers, les travailleurs municipaux, les ouvriers des tabacs subissent des conditions de salaires dépassées de plusieurs étapes par le coût de la vie, qui s'est haussé démesurément.

Dans les mines de fer de l'Ouenza, au Kouif dans les phosphates, dans les charbonnages de Kenadsa, etc., les salaires sont déplorables alors que les bénéfices des sociétés capitalistes exploiteuses n'ont cessé d'augmenter.

Mais là où la situation est des plus alarmantes, c'est dans les campagnes, où les colons et les féodaux continuent à octroyer des salaires de famine variant entre 400 et 600 francs par jour.

Rien n'illustre mieux la situation sociale en Algérie que certains chiffres qui ont été donnés lors des Journées d'études des secrétaires sociaux d'Algérie.

C'est ainsi que M. Reibel soulignait que le rural a un revenu moyen égal au cinquième de celui qui travaille à l'usine et que le revenu de l'ouvrier agricole ne dépasse pas 20.000 francs par an.

De son côté, M. Louis Ould-Aoudia disait que « le niveau de vie de la population de l'Algérie est extrêmement bas ». Et, comparant les revenus annuels en France et en Algérie, il ajoutait : « Le revenu individuel moyen est de l'ordre de 160.000 francs par an, soit 13.000 francs par mois, en France, alors qu'il est de 40.000 francs par an et par personne, soit 3.300 francs par mois environ en Algérie ».

Et si nous poussons plus loin nos investigations, la Commission des Comptes et des Budgets économiques qui siège à Paris nous apprend que le revenu moyen algérien est à peu près le quart du revenu métropolitain. Bien entendu, dans tout cela, il s'agit du revenu moyen des Algériens compris globalement. Mais quand on sait que la situation sociale du million d'Européens vivant en Algérie est d'un niveau supérieur à celle des 9 millions de Musulmans, on en déduit que le revenu du Musulman est extrêmement bas.

Ainsi, nous relevons dans la revue *Economie et Politique* de septembre 1959, qu'il est distribué annuellement près de 23 milliards de francs comme salaires agricoles. L'auteur, M. Raymond Barbé, écrit qu'« il n'est sans doute pas exagéré de penser que, sur les 28 milliards, la part qui revient aux 8.000 salariés agricoles européens est de l'ordre de 6 à 8 milliards, tandis que, pour les 512.000 ouvriers agricoles musulmans, il est réservé le reste ». Et ceci nous permet de trouver que le revenu moyen agricole des salariés européens est de 1.000.000 de francs (1), tandis que celui des ouvriers musulmans n'est que de 39.000 francs par an.

Aussi, la sous-alimentation de la plupart des familles algériennes musulmanes est très caractéristique. La consommation est très faible puisqu'elle arrive à peine actuellement à 2.100 calories par personne et par jour, alors que la Commission supérieure des Conventions collectives métropolitaines a chiffré la consommation quotidienne minima à 2.850 calories pour un adulte et 2.200 pour un enfant de 6 à 10 ans.

Cette situation a une influence effroyable sur la santé de nos populations, où la mortalité est un phénomène alarmant, résultat de la misère, de la sous-alimentation. Mais c'est la mortalité infantile très élevée qui constitue le véritable baromètre d'une misère impitoyable à l'enfant.

Dans la revue « Population », M. Louis Henry indique, pour 30 villes d'Algérie, que la mortalité infantile, chez les Musulmans, est supérieure à 150 pour 1.000, contre 48 pour 1.000 chez les Européens d'Algérie et 36,5 pour 1.000 dans la métropole.

« La vérité qui blesse vaut mieux que le mensonge qui fait plaisir », dit un proverbe de chez nous. On a tellement menti sur l'Algérie, on l'a tellement montrée sous les aspects les plus heureux, qu'il nous faut dire cette vérité. Ce n'est pas un réquisitoire contre quiconque. C'est une constatation, la mise en évidence d'une situation, fruit d'un régime révolu. Nous avons donné des chiffres. En voici d'autres encore plus éloquents que nous puisons dans un rapport des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ce rapport met en évidence notre misère : alors qu'en Amérique du Nord, la consommation annuelle de viande par habitant

---

(1) *Presque tous les salariés agricoles européens occupent les postes de maitrise, c'est-à-dire chefs d'exploitation, gérants, etc.*

dépasse 75 kilos, qu'elle atteint en Europe environ 46 kilos, en Algérie elle est approximativement de 6 kg. 5.

Le docteur Giberton, dans l'ouvrage « La lutte des Algériens contre la faim », du secrétariat social d'Alger, a étudié de façon précise les caractéristiques du régime alimentaire de l'Algérie. Il y note :

— Une prédominance très grande des céréales;

— Une rareté de la consommation de la viande;

— Une notable consommation d'huile végétale;

— Une consommation irrégulière de graines légumineuses et d'une façon générale de légumes;

— Une faible consommation de fruits, sauf les dattes dans le Sud, les figues en Kabylie, les oranges dans les régions de production.

Ce qui caractérise la situation sociale en Algérie, c'est qu'alors que la démographie ne cesse de croître au rythme de plus de 250.000 êtres humains chaque année, il ne se trouve aucun débouché pour résorber ce surplus de population.

Aussi le chômage est-il devenu un phénomène permanent englobant, dans les centres urbains comme à la campagne, des millions d'hommes. Il n'existe pour ces êtres déshérités aucun secours de chômage. Ils sont abandonnés à leur triste sort, puisant souvent leur pitance dans les poubelles ou se nourrissant d'herbes et de racines qu'ils trouvent dans les champs.

Il importe de souligner que les allocations familiales que perçoivent les travailleurs, dans l'industrie et le commerce, sont inférieures à celles perçues en France et que la grande masse des travailleurs agricoles musulmans en sont privés. Il en est de même de tous les avantages sociaux dont sont totalement privés la plupart des musulmans. La somme de 3.000 francs octroyée chaque année à la rentrée scolaire aux enfants bénéficiant des allocations familiales, alors que les enfants des travailleurs agricoles, des artisans, des petits marchands, etc., en sont privés, est un exemple éloquent de l'injustice sociale en Algérie.

Tel est le drame social tel qu'il se présente aujourd'hui.

SITUATION DE L'ÉMIGRATION ALGÉRIENNE

Du fait de la guerre d'Algérie, cette situation n'a cessé d'empirer. Et il faut dire que les 400.000 travailleurs algériens ne connaissent pas une vie rose.

Cela commence dès que se pose le problème de l'emploi. En effet, il existe un véritable ostracisme à leur égard. Quand il s'agit d'embauche dans les usines, dans les fabriques, dans les différentes entreprises, le tour du travailleur algérien ne vient qu'après celui du Français, de l'Italien, de l'Espagnol ou du Polonais. Ce qui revient à dire que, sur 100 chances d'embauche, il y en a pour eux à peine 5 et, dans la plupart des cas, aucune. Il faut dire que les pouvoirs publics ne font rien pour que cette injustice sociale que le patronat fait subir à l'émigration algérienne cesse, dans l'intérêt bien compris des rapports franco-algériens. En outre, aux travailleurs algériens sont réservés les travaux les plus durs et souvent les plus malsains que ni les Français ni les étrangers ne veulent accomplir.

L'organe « Entreprise », du 15 septembre 1955, publiait une statistique générale de la main-d'œuvre algérienne en France qui peut être considérée comme toujours valable.

Sur les 65 % d'Algériens qui ont un travail régulier, 70 % sont manœuvres, 25 % ouvriers spécialisés et 5 % ouvriers qualifiés. 5 % des Algériens n'ont qu'un travail occasionnel, 30 % sont chômeurs.

De ce fait, les salaires qu'ils perçoivent sont les plus bas de la hiérarchie sociale en France. Et quand on sait que la plupart des travailleurs algériens envoient presque la moitié de leur salaire à leurs familles restées en Algérie, on se rend compte de la vie pénible et de la privation qu'ils s'imposent pour permettre à leurs enfants, à leurs femmes ou à leurs parents de ne pas mourir de faim.

Mais le plus navrant, l'injustice flagrante, c'est le scandale des allocations familiales revenant aux familles algériennes restées outre-mer. Il ne leur est octroyé que le taux alloué en Algérie ; le surplus, au lieu d'être restitué au chef de famille travaillant en France, reste dans les caisses de l'Etat. Ce sont ainsi des dizaines de milliards dont sont privés des milliers de familles algériennes.

LOGIS

Outre le souci de trouver du travail, un autre problème des plus poignants se pose pour les Algériens qui vivent en France : celui du logement.

Mme Marcel Devaud, membre de l'Assemblée Nationale, lors des débats sur l'Algérie, en juin 1959, en a donné un tableau saisissant. Après avoir souligné l'accroissement de la population musulmane dans la région parisienne — elle dépasse 120.000 Algériens — et l'existence de plus de 15.000 familles musulmanes logeant dans des conditions effrayantes, elle posait la question :

« Peut-on imaginer que l'on va continuer à laisser des familles dans l'abandon à croupir dans des taudis infects ? »

Dans le numéro 31 de la revue « Faim et Soif », de l'abbé Pierre, nous relevons des chiffres et des précisions sur le logement et la vie de nos compatriotes qui montrent la situation faite à notre émigration, situation à laquelle les pouvoirs publics n'apportent que peu de remèdes. L'auteur

indique qu'à Paris et dans la banlieue, 8.000 ou 9.000 Algériens sont hébergés dans les foyers construits par la préfecture de la Seine ou par les organisations d'entraide. Le reste « se débrouille ». 10.000 peut-être vivent dans des taudis innommables et dans des hôtels meublés. Mais la plupart, c'est dans les « bidonvilles » qu'ils vivent. L'auteur brosse le tableau de l'un des bidonvilles qui pullulent dans la région parisienne, celui de Nanterre. Il écrit :

« Lorqu'on s'aventure dans les terrains vagues de Nanterre, abandonnés à ces sans-logis, on se demande si on se trouve au cœur de la civilisation occidentale, à trois kilomètres des Champs-Elysées. Et on commence par se boucher le nez, lorsque le vent se met à souffler des bouffées d'odeur pestilentielles.

» Des cabanes aux toits plats s'agrippent au terrain vallonné, dans les creux comme sur les monticules. Le chemin plein d'ornières, que la moindre pluie transforme en bourbier, serpente entre une double rangée de baraques disloquées et de véhicules mis au rancart, amputés de leurs roues, pouvant encore servir d'abris ! il y a même des wagons désaffectés de la S.N.C.F.

» Tout autour, à perte de vue, c'est un moutonnement de gourbis faits de caisses rafistolées, de morceaux de tôles, de matériaux de récupération de tout acabit... »

Ce tableau des bidonvilles de Nanterre, on le retrouve sans grandes variantes dans toute la région parisienne et dans les grandes agglomérations industrielles de France. Il y a des bidonvilles aux portes, voire au cœur de Marseille. Dans le quartier Sainte-Marthe, aux portes de Lyon, on trouve même une école sous une tente. Il en est de même partout, dans les centres où se sont groupées des colonies algériennes.

Les Algériens sont ainsi acculés à se débrouiller, à créer eux-mêmes leurs logis. Ce n'est pas qu'il ne leur plairait pas d'habiter des logements sains et modernes. Ils le voudraient au contraire, ils paieraient cher des logements à cet effet pour protéger leur santé et vivre décemment et dignement, comme les autres. La difficulté provient de ce qu'ils sont des Algériens. On fait preuve à leur égard d'un réel ostracisme. Les propriétaires des garnis, des hôtels, manifestent leur racisme quand un Algérien se présente pour louer une chambre ou un appartement. Lorsque, après lecture d'une annonce d'un journal ou d'une agence immobilière, il se présente, on lui répond : c'est complet — c'est pris — c'est réservé.

La situation dans les hôtels et les taudis des quartiers désertés par la population française et occupés par les Algériens n'est pas plus brillante. Elle est autant, sinon plus affreuse. L'auteur de l'enquête de la revue catholique précitée nous la montre sous son véritable visage, plein de misère et de souffrances indicibles :

« Quel que soit l'inconfort des bidonvilles, écrit-il, on ne peut blâmer leurs habitants d'avoir fui les hôtels qui leur sont réservés, et les autres taudis.

» Heureux encore lorsque, après une journée épuisante, ils peuvent faire eux-mêmes leur cuisine sur des réchauds à alcool.

» Les caves et les greniers regorgent de monde — et quelles caves ! humides, sans air, sans le moindre « jour de souffrance », hantées par les rats.

» Que l'on aille dans le Nord ou dans l'Est, dans le Centre ou le Midi, le tableau est le même que dans la capitale ou dans sa banlieue. Les travailleurs algériens croupissent à 4, 5, 6, et parfois davantage, dans des chambres sordides ou des logements de fortune.

» On ne s'étonnera donc pas de l'étendue des ravages que la tuberculose et d'autres maladies font dans leurs rangs. »

Telles sont les conditions lamentables et effroyables dans lesquelles vivent les centaines de milliers de travailleurs algériens abandonnés à leur triste sort, sans qu'il existe pour eux une protection et une politique d'habitat comme il en existe pour toutes les autres catégories sociales de la population française.

C'est pour cela que l'U.S.T.A. mène une lutte contre cette injustice, contre l'incurie des pouvoirs publics, pour lesquels le problème du logement des travailleurs algériens constitue le moindre de leurs soucis. L'U.S.T.A., tout en dénonçant cet état de choses, continuera d'œuvrer afin que, de plus en plus, il soit donné aux Algériens leur part légitime dans l'habitat, au même titre que les autres habitants de France. Notre organisation est heureuse de constater que, dans certaines agglomérations (Lille, Douai, Paris, etc.) ses efforts ont été couronnés de succès. En effet, des familles algériennes ont pu obtenir des logements décents. Il faut espérer que cette compréhension que l'U.S.T.A. a rencontrée pour le logement des Algériens, elle la retrouvera partout en France.

RAPPORT AVEC L'ADMINISTRATION

Certes, tout n'est pas facile pour l'émigration algérienne, dans sa vie et dans ses rapports avec les rouages administratifs. Par suite de l'ignorance de la langue française de la plupart des Algériens — héritage du régime colonial qui, pendant plus d'un siècle de domination, a négligé et saboté l'enseignement des masses musulmanes algériennes — et de l'ignorance de la langue arabe des fonctionnaires français, incompréhensions et abus se multiplient, entraînant des vexations et des injustices qui ne peuvent qu'être préjudiciables aux bons rapports franco-algériens.

LIBERTE DE PASSAGE EN ALGERIE

Mais l'un des problèmes les plus navrants, un problème qui ne cesse de préoccuper l'U.S.T.A. : c'est la liberté de voyage entre l'Algérie et la France.

En vertu des pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement par le Parlement français (y compris les députés et les sénateurs communistes), celui-ci a établi des entraves de toute sorte, empêchant plus particulièrement les travailleurs algériens de retourner dans leur pays. Il faut souligner que pour les Algériens d'origine européenne ou pour les Français métropolitains, ces difficultés sont moindres, l'autorisation d'aller en Algérie leur est facilement accordée. Mais, pour ce qui concerne les Algériens musulmans, ces difficultés sont souvent insurmontables : les pouvoirs publics ne leur accordent les visas d'entrée en Algérie qu'au compte-gouttes et après une minutieuse enquête. De ce fait, des dizaines de milliers d'Algériens, dont la plupart sont pères de famille et dont la famille est restée en Algérie, sont empêchés depuis des années de retourner dans leurs foyers.

C'est là une injustice, un arbitraire qui doit cesser. Et si l'autorisation pour aller en Algérie est nécessaire pour les étrangers, il n'y a pas de raison valable pour qu'elle le soit pour les Algériens.

RÉSOLUTIONS ET MOTIONS DU 1er CONGRÈS DE L'U.S.T.A.

A l'issue du premier Congrès de l'U.S.T.A., de juin 1957, après un examen approfondi de la situation économique et sociale en Algérie et de la situation de l'émigration algérienne en France, et une large discussion, de nombreuses résolutions et motions ont été adoptées. Ce sont ces décisions qui ont orienté, durant les deux dernières années, toute l'activité de l'U.S.T.A.

Où en sommes-nous ?

En dépit des difficultés de toute sorte, de la répression, de l'offensive de calomnies, de violences, qui déferlaient contre nous, du complot du silence qui nous étouffait, nous avons tenu à réaliser les objectifs que s'était fixés notre congrès historique.

Par notre action dans tous les domaines, soutenue par « La Voix du Travailleur Algérien », nous n'avons jamais cessé de défendre les intérêts des travailleurs algériens en France, et, très souvent, avec nos maigres moyens, nous avons obtenu des satisfactions.

A côté de nos tâches quotidiennes pour la défense des revendications immédiates, nous avons attaché une importance particulière à la formation des cadres syndicaux. A cet effet, nous avons, par des moyens appropriés, tenant compte à la fois de la répression et de l'action criminelle entreprise contre notre organisation, organisé des cours qui nous ont permis de former de nombreux militants qui, aujourd'hui, assument avec satisfaction les responsabilités qui leur ont été confiées.

Afin de faciliter cette éducation, un bulletin intérieur, « Le Syndicaliste », a été publié, qui a complété d'une façon efficace la formation de nos jeunes cadres.

Parallèlement à la formation des élites syndicalistes, une autre tâche, non moins importante, a été prise au sérieux : notre devoir de solidarité à l'égard des familles de nos militants qui sont tombés sous les balles des criminels frontistes. S'il était facile au F.L.N. d'organiser, avec l'argent provenant de gouvernements étrangers et d'organisations internationales, l'assassinat de patriotes syndicalistes algériens, faisant ainsi des veuves et des orphelins, il appartenait à l'U.S.T.A. de venir en aide à ces familles endeuillées et privées de leurs pères et époux pour alléger leurs souffrances et leur misère. Un gros effort a été déployé à cet effet. Nous tenons à ce que la solidarité ne soit pas un vain mot. C'est ainsi que plus de 250.000 francs sont versés annuellement à chaque famille de nos martyrs.

Toujours dans ce domaine, afin d'aplanir les incompréhensions à notre égard et d'éclairer l'opinion syndicaliste française sur les dessous de la guerre ouvertement déclarée à l'U.S.T.A. et les coalitions manigancées contre elle, nous avons suscité la création d'un Comité de Défense du Syndicalisme Algérien. Et nous avons été heureux de constater que tout ceux qui sont honnêtes, justes et libres, dans le mouvement syndical libre français, se sont élevés au-dessus du sectarisme pour savoir la vérité. C'est ainsi que des militants et des dirigeants syndicalistes de F.O., de la C.F.T.C., des employés, de l'enseignement ont répondu à notre appel et ont apporté une contribution appréciable à l'activité du Comité de Défense du Syndicalisme libre Algérien.

Afin de lever le voile qui cachait le vrai visage du syndicalisme algérien, nous avons toujours fait de notre mieux pour élargir notre audience par un travail d'information auprès du syndicalisme français. Le secrétaire général, Abderrahmane Bensid, s'est toujours offert avec courtoisie à donner les éclaircissements qu'on lui demandait. Sur l'invitation du bureau fédéral des syndicats des Travaux publics et des transports, Bensid, devant une trentaine de militants, a donné des explications sur le vrai visage de l'U.S.T.A., les tâches qu'elle assume et les objectifs qu'elle poursuit. Invité également à Nantes, Bensid, dans une conférence faite à de nombreux militants syndicalistes, parla sur les mêmes thèmes.

Ce travail d'éclaircissement a été entrepris également à l'échelle internationale : nous avons édité une brochure en anglais et en français expliquant aux organisations syndicales internationales la position de l'U.S.T.A. en face de tous les problèmes de l'heure, de ses objectifs et des difficultés que nous rencontrons dans notre activité.

Aux Etats-Unis, le P.S. a fait imprimer la brochure de l'U.S.T.A. et l'a diffusée largement. Nous tenons à remercier et à féliciter nos camarades socialistes américains pour ce geste de solidarité prolétarienne que les travailleurs algériens n'oublieront pas.

En Suisse, nous avons pris des contacts avec différents responsables syndicaux.

En Angleterre, une délégation, ayant à sa tête Bensid, a assisté au Congrès des T.U.C. ; elle a pris des contacts utiles avec les dirigeants trade-unionistes, auprès desquels elle a rencontré amitié et solidarité.

PAIX EN ALGÉRIE

Mais ce qui préoccupe en premier les travailleurs algériens, comme d'ailleurs l'ensemble du peuple algérien, c'est le retour à la paix. Après cinq ans de guerre — avec tout son cortège de deuils, de destructions, de misère et de souffrances — l'espoir en la paix, qui permettra l'édification d'une Algérie nouvelle libre, ne doit pas être déçu. L'U.S.T.A., qui est consciente de cette aspiration profonde de nos masses populaires, ne cessera pas un seul instant de poursuivre son action pour mettre un terme à cette guerre qui n'a plus de rasion de continuer. Comme elle l'avait préconisé dès sa fondation, elle estime qu'un cessez-le-feu doit intervenir à l'issue des négociations.

Aucun effort pour y arriver ne doit être négligé. Il n'appartient ni au gouvernement français, ni aux dirigeants de la Résistance algérienne de se cantonner dans des positions d'intransigeance, d'hésitation et de louvoiement, qui ne font que prolonger le drame et répandre du sang et des larmes. Pour sa part, l'U.S.T.A. considère que les intérêts de l'Algérie se placent au-dessus d'autres intérêts extra-algériens et d'autres impératifs. C'est pourquoi elle veut la paix dans la justice et dans l'honneur.

Il est évident que le rétablissement de la paix doit entrainer la libération de tous les Algériens détenus dans des prisons et des camps. Toutes les mesures d'exception instaurées en vertu des pouvoirs spéciaux devront être abolies et les libertés démocratiques restaurées en Algérie, sans restriction. Ces mesures devront être accompagnées par la liberté absolue du retour inconditionnel en Algérie de tous les Algériens actuellement vivant en exil. Interviendra également la restitution des locaux, du matériel et des biens de l'U.S.T.A. et des organisations qui ont été fermés ou saisis.

Dans la paix et dans la liberté, le peuple algérien aura à décider de son sort.

L'AUTODETERMINATION

L'U.S.T.A. a toujours estimé que le peuple algérien doit décider souverainement de son destin et qu'il n'appartient qu'à lui de le fixer librement et démocratiquement. Elle a toujours considéré les prétentions ambitieuses des apprentis dictateurs, qui affirmaient des palaces du Caire et de Tunis être les seuls représentants qualifiés et les seuls dépositaires des intérêts algériens, comme une insulte à l'égard du peuple algérien, dont les aspirations démocratiques sont universellement connues. Le peuple algérien, qui a consenti tant de sacrifices, n'entend pas être dépossédé arbitrairement de ses droits par des aventuriers et des maîtres chanteurs à la solde de l'étranger, qui affirment syniquement leur intention de l'enchaîner au régime despotique que subissent d'autres malheureux peuples. L'U.S.T.A., soucieuse des intérêts supérieurs du peuple algérien, entend déployer tous ses efforts pour préserver l'Algérie contre les rêves totalitaires des politiciens bourgeois et féodaux.

C'est pourquoi elle considère que le principe d'autodétermination du peuple algérien, proclamé le 16 septembre 1959 par le général de Gaulle, et pour lequel elle n'a cessé de lutter, est la seule voie permettant d'aboutir à la solution juste, libérale et démocratique du problème algérien. Les difficultés mineures qui font encore obstacle à cette fin doivent être surmontées, d'autant plus que, sur les principes essentiels, il n'y a plus d'opposition. Il est évident que la période transitoire entre le cessez-le-feu et le référendum en Algérie ne doit être ni trop courte ni trop longue. Un délai raisonnable sera fixé. Les Algériennes et les Algériens sont assez mûrs, politiquement, pour savoir ce qu'ils veulent. Ils veulent avoir la parole dans un délai raisonnable, après la cessation du

conflit sanglant. Les faire attendre pendant des années, ce serait faire persister l'incertitude, ce serait retarder la renaissance économique et sociale de l'Algérie, ce serait refroidir l'enthousiasme populaire pour l'œuvre d'édification qui attend l'Algérie, au profit du défaitisme, de la démagogie et des pêcheurs en eau trouble. L'exemple de la France, où le premier référendum s'est déroulé une année après la Libération, est à cet égard significatif; il doit être pris en considération pour ce qui concerne le référendum en Algérie.

Outre la question du délai se pose la question du système divisant en deux étapes le futur référendum. Nous estimons que cela ne peut que semer la confusion et l'inquiétude, et qu'incommoder le peuple algérien, qui voudrait choisir entre les trois options en une seule étape.

Comme nous l'avons dit, nous avons engagé une action méthodique en premier lieu pour la paix en Algérie, pour la négociation entre le gouvernement français et les représentants qualifiés de la Résistance algérienne, autour d'une table ronde, car nous considérons que ce n'est que dans la paix qu'il serait aisé de mieux défendre les intérêts vitaux de nos masses laborieuses et d'entreprendre une œuvre constructive et durable en Algérie.

Notre action contre la répression, pour la défense des revendications des travailleurs algériens (embauche, salaires, allocations familiales, logement, liberté de voyage, formation professionnelle, etc.) ne s'est jamais ralentie. Notre action de solidarité en faveur de nos frères victimes de la répression a été menée sans relâche et dans les limites du possible.

Comprenant profondément notre devoir d'internationalisme prolétarien et l'importance des relations entre travailleurs français et algériens, nous n'avons cessé de combattre tous les courants malfaisants qui nuisaient à ces bonnes relations et qui créaient ou envenimaient des heurts entre les différentes communautés ethniques en France. Notre rôle pour le maintien et l'affermissement de bons rapports entre les Algériens et les différentes couches de la population française a été bénéfique.

SITUATION DE L'UNION

Au lendemain de son premier Congrès, le rôle de l'U.S.T.A. n'a cessé de prendre de l'ampleur. Les travailleurs algériens, dans toutes les régions de France, ont afflué et renforcé nos rangs.

Ceci ne pouvait guère réjouir ni certains responsables des pouvoirs publics ni les forces occultes, qui voyaient d'un mauvais œil l'existence d'un syndicalisme algérien libre et indépendant de toute obédience politique. Aussi une véritable offensive fut-elle déclenchée contre l'U.S.T.A. pour briser son élan.

ARRESTATIONS

Après l'action répressive déjà entreprise en Algérie avec l'arrestation de tous les dirigeants et des cadres de l'U.S.T.A., à la tête desquels était le secrétaire général, Ramdani Mohamed, de nombreux militants ont été arrêtés à travers la France.

On a cru ainsi décapiter l'U.S.T.A. Mais cette persécution n'a pas refroidi la combativité et la foi syndicaliste des Algériens. Des militants entraînés ont pris le relais des centaines de militants arrêtés et ont poursuivi l'action pour que le syndicalisme algérien vive libre.

Cette volonté ardente a jeté le désarroi parmi tous les adversaires de l'U.S.T.A., qui avaient cru qu'il suffirait à la répression de sévir pour que notre organisation capitule et se disperse, ce qui leur aurait permis de prendre en main l'émigration algérienne pour satisfaire des profits sordides et des intérêts qui n'ont aucun rapport avec ceux des travailleurs algériens ni avec la cause algérienne. D'où la vague d'assassinats qui a déferlé contre les cadres de l'U.S.T.A.

MAIS L'U.S.T.A. TIENT BON

Cette offensive conjuguée de la répression et des violences des forces adverses contre l'U.S.T.A., si elle a permis de supprimer des syndicalistes

honnêtes et dévoués et de soustraire à l'action militante d'autres militants courageux et pleins d'abnégation, n'a pu atteindre l'objectif que cette coalition s'était assigné : la mise hors de combat de l'U.S.T.A. Nous avons tenu tête à tous les coups de l'ennemi et continué d'affronter sans désemparer tous les obstacles et d'assurer nos responsabilités dans tous les domaines.

Et aujourd'hui nous pouvons affirmer avec orgueil que l'U.S.T.A. est sortie plus forte, plus vigoureuse, de l'épreuve de force qui lui a été imposée durant ces deux dernières années. C'est là une démonstration éclatante que le syndicalisme algérien n'est pas un vain mot, n'est le produit ni du dilettantisme, ni de l'opportunisme, ni d'un sentiment d'aigreur, ni d'un sectarisme étroit, mais qu'il est l'expression vivante du prolétariat algérien en marche sur la voie du progrès social et de son émancipation sociale, comme il est l'un des impératifs des nécessités historiques.

Ce qui illustre d'une façon éclatante que l'U.S.T.A. est la réalité du syndicalisme algérien, c'est l'union qui s'est forgée autour d'elle, de l'émigration algérienne en Belgique. Oui, nous pouvons dire avec fierté que nos compatriotes travaillant en Belgique nous ont aidés par les secours qu'ils ne cessent d'apporter aux victimes de la répression et aux familles de nos martyrs.

JEUNES ALGERIENS ET FEMMES ALGERIENNES

Un autre élément qui prouve le caractère populaire de l'U.S.T.A. et montre les racines profondes qu'elle a parmi toutes les couches sociales de notre peuple, c'est la présence en son sein d'un grand nombre de jeunes Algériens et de femmes algériennes.

Méprisant les calomnies, les pressions, les menaces d'intimidation, les campagnes démagogiques et l'action pernicieuse du défaitisme et de la démoralisation qui les envahissaient de toutes parts, les jeunes travailleurs algériens ont su être vigilants. Tout ce qu'il y a de sain, d'honnête, de consciencieux dans la jeunesse algérienne a évité de se laisser abuser, embrigader dans l'aventurisme, dans l'oisiveté délinquante, dangereuse et sans lendemain sûr et durable. Elle a trouvé dans l'U.S.T.A., non seulement un refuge, une force de salut public, mais une école d'éducation. de désintéressement et de patriotisme éclairé. Elle a senti en elle sa force, sa vigueur et également son espoir et sa foi en l'avenir.

L'apport de la jeunesse, disons-nous, est renforcé par celui de la femme algérienne.

Aujourd'hui, une ère nouvelle s'ouvre devant la femme algérienne. Une large responsabilité dans la vie économique de l'Algérie de demain l'attend. Les femmes algériennes comprennent le rôle grandiose qui sera le leur. Nous saluons avec enthousiasme et fierté l'héroïsme et l'esprit de sacrifice de toutes nos sœurs qui, dans notre pays, en France et partout ailleurs, ont manifesté dans la lutte pour la dignité du peuple algérien.

LA SITUATION DU MOUVEMENT SYNDICAL EN ALGÉRIE

Pour avoir une opinion juste sur le mouvement syndical algérien sans en faire l'historique, il est opportun d'en connaître l'évolution au cours de ces dernières années. Ceci est d'autant plus indispensable qu'il existe beaucoup d'incompréhension, d'équivoques à son égard, qui tendent à masquer les réalités et la vérité derrière le brouillard épais d'une propagande calomnieuse, mensongère, de dénigrement systématique, accompagnée de violence et d'assassinats. En effet, le problème de l'organisation syndicale libre était étroitement lié, dès le début, au problème de la liberté politique ; dans une lutte ouverte, avec l'avenir du pays en jeu, il devenait indispensable de lier les problèmes syndicaux et politiques d'une nouvelle manière.

A la fin du mois de janvier 1956, les membres de la Commission exécutive de la fraction M.T.L.D. dans la C.G.T. se réunirent à Alger et décidèrent la fondation d'une organisation syndicale autonome des travailleurs algériens. Elle adopta les statuts de la nouvelle centrale qui furent déposés le 14 février 1956.

Le 25 mars 1956, l'U.S.T.A. décide de créer une fédération de France pour organiser et protéger les ouvriers algériens de l'émigration.

Cependant, le 26 février 1956, une nouvelle centrale syndicale s'était créée à Alger : l'U.G.T.A.

Les objectifs déclarés de cette deuxième organisation étaient proches de ceux de l'U.S.T.A. Ces buts, d'après sa première déclaration publique, étaient les suivants : « Donner à la lutte ouvrière du pays une orientation conforme à ses propres aspirations. C'est-à-dire une révolution dans les domaines politique, économique et social. »

Comment expliquer l'apparition de deux centrales syndicales se réclamant du même programme ? Les raisons de ce manque d'unité au départ, malgré la bonne volonté des dirigeants de l'U.S.T.A., étaient manifestement politiques.

Il est nécessaire de rappeler ici l'évolution du mouvement nationaliste dans la période précédente. Au moment de la fondation des deux centrales, le mouvement nationaliste s'était cristallisé en deux organisations : le M.N.A., représentant l'ancien M.T.L.D. sous le nouveau nom, et le F.L.N., une coalition de plusieurs éléments dont la plupart participaient à la lutte nationale depuis peu de temps et dont les chefs politiques représentaient traditionnellement l'aile réformiste du nationalisme algérien La raison principale de la scission était une attitude différente sur le plan international. Alors que le M.N.A. fondait sa stratégie sur la lutte du peuple algérien et cherchait ses alliés dans la classe ouvrière française, le F.L.N. dépendait, dès le début, du soutien étranger (Egypte, Tunisie, Maroc, bloc oriental) et n'avait pas de racines profondes dans le peuple algérien. Par conséquent, sa politique entraînait la subordination de la révolution algérienne à des intérêts étrangers, et notamment au plus offrant.

Mais une autre différence entre l'U.S.T.A. et l'U.G.T.A. réside dans leurs positions respectives à l'égard des principes démocratiques.

Principes de l'U.S.T.A. sur le respect des libertés démocratiques : l'U.S.T.A. est un groupement syndical libre, ouvert à tous les travailleurs algériens, quelles que soient leur origine ethnique et leurs opinions politique et philosophique. Elle est indépendante de tout gouvernement ou parti politique. Elle combat pour l'unité du mouvement syndical nord-

africain sur la base d'une classe indépendante. En Algérie, l'U.S.T.A. lutte pour le respect des libertés démocratiques et pour le droit du peuple algérien à déterminer son propre sort.

Quant à l'U.G.T.A., elle était fondée sur des principes très différents. A ses propres yeux, et aux yeux du F.L.N., elle n'a jamais été qu'une organisation chargée d'imposer la politique du F.L.N. dans les milieux ouvriers. L'idéologie qui est à la base de cette politique est celle du nationalisme totalitaire : un seul peuple, un seul Etat, un seul parti, un seul chef. Les conséquences de cette politique pour le mouvement ouvrier apparaissent clairement dans l'Egypte de Nasser, en Tunisie, où elle est appliquée de la façon la plus conséquente. Dans tous ces cas, les syndicats deviennent des organismes d'Etat et ne peuvent remplir leur fonction propre.

Politiquement, les dirigeants de l'U.S.T.A. partageaient les positions du M.N.A. sur l'indépendance du mouvement syndical et sur le refus des ingérences étrangères dans la révolution algérienne. L'U.G.T.A., par contre, reflétait les positions du F.L.N. et du P.C.A. (Parti Communiste Algérien).

Or l'U.S.T.A. affirme que la classe ouvrière algérienne n'a pas lutté si durement pendant si longtemps pour permettre l'établissement du même système existant déjà en Algérie. Elle considère que la responsabilité du syndicalisme est de veiller à ce que le mouvement ouvrier algérien ne devienne pas un pion dans les mains d'un ramassis de politiciens.

Telles sont les conceptions fondamentales de l'U.S.T.A. et de l'U.G.T.A.

F.O., C.F.T.C. et syndicats indépendants en Algérie

Les seules formations syndicales qui existent actuellement en Algérie, ce sont F.O., la C.F.T.C. et des syndicats indépendants qui se sont créés au lendemain du 13 mai 1958. Toutes ces formations groupent essentiellement des travailleurs ou des fonctionnaires européens Quelques travailleurs musulmans en font partie, mais la grande masse laborieuse musulmane est complètement inorganisée Elle aurait répondu à l'appel d'organisation que lui ont lancé toutes ces formations si elle avait senti qu'elles s'occuperaient réellement de ses légitimes revendications et qu'elles étaient en mesure de mener une action concrète dans ce domaine. Mais l'expérience passée lui a démontré qu'elle ne devait pas se faire d'illusions et que le prolétariat algérien ne doit compter que sur lui-même et sur une action syndicale qui lui soit propre pour l'amélioration de sa situation matérielle et sociale et pour faire valoir son droit au progrès social.

Le syndicalisme algérien en France

Etant donné que la répression nous avait mis dans l'impossiblité de mener une activité syndicale dans notre pays, le centre de notre activité se déplaça en France, où l'U.S.T.A. avait créé une Fédération le 26 mars 1956. Le poids de la répression policière nous obligea à organiser notre syndicat dans la clandestinité. Notre longue expérience du travail syndical dans des conditions d'illégalité nous permit de faire progresser l'organisation, malgré les nombreuses perquisitions, arrestations, détentions arbitraires. Vers la fin de 1956, l'U.S.T.A. était solidement établie dans le Nord (Lille, Valenciennes, Roubaix, Douai, Sous-le-Bois, etc.), dans l'Est (Metz, Longwy, Sedan, Fumay, Hagondange, etc.), au Centre (Lyon, Montluçon, Le Creusot, Clermont-Ferrand, Montchal), au Sud (Marseille, Port-de-Bouc, Berre, Martigues) et à Bordeaux.

Pour donner plus d'efficacité à notre action, nous avons décidé la parution de *La Voix du Travailleur Algérien*. Notre activité s'est déployée dans tous les domaines et elle a fait la preuve de son efficacité. Nous avons pu obtenir très tôt des résultats appréciables dans l'amélioration des conditions de vie de nos membres. Le logement, les salaires, les conditions de travail ont été améliorées dans certains endroits, des ouvriers licenciés ont été réintégrés dans les entreprises, plusieurs fois après des grèves victorieuses.

Nos Unions locales sont alimentées chaque jour d'informations léga-

les, économiques, sociales et syndicales Sur la base de ces renseignements, nos responsables ont pu organiser des cours hebdomadaires et former de nouveaux cadres De nombreux candidats de nos syndicats ont été élus dans les comités d'entreprise. Dans certains cas, nos candidats ont recueilli plus de voix qu'il n'y avait d'ouvriers algériens dans l'entreprise, ce qui prouve que les ouvriers français eux-mêmes nous soutenaient plus que leurs propres syndicats. Ce fut le cas, notamment, aux élections du 16-21 novembre 1957 aux Produits Chimiques et Engrais d'Auby ainsi qu'aux élections des usines Lorraine-Escault à Valenciennes.

Nos rapports avec le mouvement ouvrier français

Etant des syndicalistes, formés pour la plupart à travers les contacts que nous avons toujours eus avec la classe ouvrière française et ses organisations syndicales, nous avons toujours estimé indispensable d'entretenir des rapports fraternels entre les travailleurs algériens et les travailleurs français.

Mais il faut dire que la coopération officielle avec les syndicats français a été décevante. Certes, la C.G.T. nous a toujours été hostile. Cependant, nos sections locales ont trouvé plus de compréhension auprès de la base cégétiste et, dans de nombreux cas, les contacts ont été fructueux.

L'attitude des autres formations syndicales françaises (F.O., C.F.T.C., F.E.N., autonomes) a varié, selon la situation locale, de la tolérance méfiante à une coopération cordiale. Au niveau des directions confédérales, nous n'avons rencontré que silence embarrassé, sinon incompréhension. D'une manière générale, les travailleurs français nous ont toujours compris bien mieux que les dirigeants.

Position internationale de l'U.S.T.A.

Nous, syndicalistes algériens, avant la constitution de l'U.S.T.A. et de l'U.G.T.A., nous avions des contacts avec la C.I.S.L. L'U.S.T.A. a toujours considéré l'adhésion au mouvement ouvrier international libre comme une obligation naturelle et, dès sa naissance, elle a demandé son admission à la C.I.S.L. Après bien des hésitations, l'U.G.T.A. fit de même. Le 7 juillet 1956, la C.I.S.L. accepta la demande l'U.G.T.A. et rejeta celle de l'U.S.T.A. Pourquoi ?

La raison officielle était qu'en Algérie, l'U.G.T.A. était la plus représentative des deux centrales. Or aucune sorte de preuves ne put être avancée pour étayer cette opinion. En fait, les raisons de cette décision de la C.I.S.L. étaient politiques. Le rôle des dirigeants syndicaux marocains et tunisiens a été déterminant. Les gouvernements de ces pays ont soutenu le F.L.N. dès le début de la division, étant donné que chacun des deux gouvernements avait ses propres agents au sein du F.L.N., par l'intermédiaire duquel il espérait jouer un rôle dans la politique algérienne, par personnes interposées. Par conséquent, les bourgeoisies nationalistes de Tunisie et du Maroc considéraient le F.L.N. soit comme un instrument, soit comme un allié, mais en aucun cas comme une menace en puissance.

La situation de l'U.S.T.A. est différente. Elle considère que la lutte pour la libre disposition de l'Algérie est vaine si elle ne conduit pas à un renforcement de la position de la classe ouvrière dans la société. Mais comment la classe travailleuse pourra-t-elle sortir renforcée d'une guerre coloniale si elle renonce à une organisation indépendante, si elle se contente de répéter les slogans creux d'un nationalisme bourgeois, au lieu de forger ses propres organisations ?

Trouvant dans l'U.G.T.A. une garantie pour faire régner une dictature de fer sur les masses laborieuses nord-africaines, l'U.G.T.T. et l'U.M.T. qui, au Maroc et en Tunisie, trahissent les intérêts des travailleurs, ont exercé un véritable chantage sur la C.I.S.L. C'était l'époque où les nassériens, soutenus par les communistes, avaient lancé la fameuse Confédération Internationale des Syndicats arabes, donnant ainsi aux dirigeants de l'U.G.T.T. et de l'U.M.T., ainsi que de l'U.G.T.A., les moyens d'exercer une pression accrue sur les dirigeants de la C.I.S.L. afin de la décider à admettre cette dernière. Ce fut fait le 7 juillet 1956.

Ni les intrigues, ni les manœuvres de bas chantage, ni l'ingérence

intolérable des dirigeants syndicalistes tunisiens et marocains dans la vie syndicale et politique algérienne, ni l'opportunisme de certains dirigeants de la C.I.S.L. ne nous découragent de notre ligne de conduite. Nous demeurons fermement armés du principe de la solidarité prolétarienne internationale.

Tâches de l'U.S.T.A. dans la vie économique et sociale de l'Algérie

L'U.S.T.A. sera appelée, dans un délai fort proche, à reprendre une activité sur le sol national. Il est évident que, là, de nombreuses et de lourdes tâches l'attendent.

Afin de se faire une idée objective de la situation économico-sociale de l'Algérie, il importe d'examiner toutes les données du problème. Ce n'est qu'à la lumière des réalités économiques existantes, des perspectives et des possibilités qui s'offrent, que l'on peut établir une politique sociale concrète.

Comment se présente donc la situation dans notre pays ? Il importe de l'analyser sous ses deux aspects : au point de vue agraire et au point de vue industriel.

CARACTERE DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

L'Algérie a été jusqu'ici un pays essentiellement agricole. L'Annuaire statistique démographique de l'O.N.U. (1956), qui n'a guère varié depuis, permet de dresser le tableau suivant :

	Population active totale	Agriculture	Autres activités	% employé dans l'agriculture
Ensemble	3.488.071	2.819.577	668.494	80,8 %
Musulmans	3.156.486	2.771.518	384.958	87,8 %
Européens	331.595	48.059	283.536	14,4 %

Afin de comprendre le caractère agraire de l'économie algérienne, il importe d'établir quelques caractéristiques comparatives avec d'autres pays.

Pays	Population active totale	Agriculture	Autres activités	% employé dans l'agriculture
U.S.A.	60.037.447	7.331.353	52.706.094	12,2 %
Allemagne Occid.	22.074.000	5.114.000	13.786.628	23,1 %
Nouvelle-Zélande	1.375.880	263.294	1.112.586	19,1 %
Maroc	3.092.675	2.073.770	1.018.905	67 %

On constatera que la main-d'œuvre active employée dans le secteur agricole des pays industriels est très faible, au-dessous de 13 % pour les U.S.A. Mais dans les pays à structure agricole, on s'aperçoit que la main-d'œuvre employée dans ce secteur d'activité est peu nombreuse, l'agriculture étant fortement mécanisée.

Quelle est la situation en Algérie par rapport avec les pays précités ? Le pourcentage de Musulmans qui travaillent dans l'agriculture y est extrêmement important puisqu'il atteint 87,8 %, ce chiffre dépassant de beaucoup celui de nombreux pays.

Quelle est la nature de l'activité de ces millions d'Algériens dans le secteur agricole ?

Dans le rapport Delavignette (Journal Officiel du Conseil Economique), nous relevons le tableau ci-après. Ce tableau montre la répartition des terres cultivables (6.000.000 ha) :

	Nombre d'exploitants		Superficie
Agriculture évoluée	Européens	25.000	2.750.000
	Musulmans	15.000	750.000
Agriculture traditionnelle	Musulmans	500.000	2.500.000

Et pour compléter ces données, afin d'avoir une vue d'ensemble sur le problème agraire en Algérie, nous allons donner les deux tableaux suivants, dressés par M. A. de Combiavie, maître de conférence de l'Economie rurale à l'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger (la lutte des Algériens contre la faim) et concernant la répartition de la propriété foncière en Algérie.

I. — *Propriétés appartenant à des Musulmans*

Surface	Nombre de propriétés	Superficie totale
Moins de 10 ha	391.000	1.850.000 ha
De 10 à 50 ha	118.000	3.013.000 ha
De 50 à 100 ha	17.400	1.226.400 ha
De 100 à 500 ha	5.000	1.108.000 ha
Plus de 500 ha	600	484.700 ha
	532.000	7.672.100 ha

II. — *Propriétés appartenant à des Européens*

Surface	Nombre de propriétés	Superficie totale
Moins de 10 ha	8.000	40.000 ha
De 10 à 50 ha	7.000	209.000 ha
De 50 à 100 ha	4.000	306.000 ha
De 100 à 500 ha	5.100	1.303.000 ha
Plus de 500 ha	900	963.000 ha
	25.000	2.720.000 ha

Il y a donc en Algérie quelques très grands domaines ; 33 d entre eux dépassent une superficie de 2.000 ha ; le plus grand est celui de la Compagnie Algérienne, en cinq propriétés différentes, totalisant 60.000 ha.

Quelles conclusions peut-on déduire de tous ces chiffres ?

1. — Tandis que le pourcentage de la population agricole active d'origine européenne n'est que de 14,4 %, se rapprochant sensiblement de celui des pays industriels, celui de la population agricole active musulmane est de 87,8 %. C'est là une différenciation de classes caractéristique enfantée par la colonisation.

2. — Du point de vue européen, on constate l'existence de grandes propriétés de caractère capitaliste, disposant de moyens techniques des plus avancés. Il faut souligner qu'il n'y a aucune comparaison entre la petite propriété des fellahs et celles des colons. Tandis que celles-ci se trouvent dans le Sahel, sous forme de vergers et de terres maraîchères, de vignobles, celles du fellah grimpent à l'assaut des montagnes ou s'étendent dans les régions déshéritées et rocailleuses.

La répartition injuste de la propriété foncière, l'accroissement démographique dans la campagne posent de grands problèmes. Une réforme agraire, comportant une répartition plus équitable de la terre productive algérienne s'impose en premier lieu. Il ne s'agit pas de réforme comme celle qui a été pratiquée sous le pr consul Lacoste, tendant à répartir les terres disponibles entre de nouveaux colons ou agrandissant les petites ou moyennes propriétés de colonisation, pendant que les fellahs attendaient de bénéficier de cette pseudo-réforme agraire. Mais une réforme d'un caractère révolutionnaire, à l'exemple de celle qui avait été pratiquée en France, au lendemain de la Révolution de 1789, et qui se réalise dans de nombreux pays d'Europe, d'Amérique et même du Moyen-Orient.

Outre la révision du statut du Khemmassat qui s'impose, la condition des ouvriers agricoles doit être radicalement améliorée, non seulement au point de vue salariat, mais dans tous les domaines des avantages sociaux en vigueur en France.

Pourquoi l'économie algérienne est essentiellement agricole

Que l'Algérie soit restée jusqu'à la dernière guerre mondiale un pays essentiellement agricole, dépourvu de toute industrie, c'est là la conséquence du régime colonial. Le Pacte colonial, en vertu duquel elle a été condamnée pendant plus d'un siècle à n'être qu'un débouché pour les produits industriels métropolitains et une source de matières premières pour l'industrie française et l'industrie d'autres pays d'Europe, est une

des imprévoyances coupables de l'impérialisme. Celui-ci avait établi sa politique économique en fonction des intérêts métropolitains et des hobereaux de la colonisation, qui tenaient à avoir une main-d'œuvre à bon marché.

Les conséquences désastreuses de cette imprévoyance se sont révélées, d'abord, pendant la guerre 1939-1945, qui a vu l'Algerie souffrir atrocement de la pénurie de produits industriels de toutes sortes ; depuis, sur le plan social, avec la démographie galopante, pour la résorption de laquelle rien n'a été prévu.

QUE PRODUIT L'ALGERIE ?

L'economie algérienne, avons-nous dit, est essentiellement agricole.

Ainsi, sur 4.431.00 ha. de terres productives, 3.500.000 ha. environ sont plantés en céréales, occupant 71 % de la totalité des terres productives.

Evidemment, l'Algérie possède un secteur d'agriculture riche, mais il est réduit en superficie relative :

400.000 ha. de vignes ;
100.000 ha. de cultures maraîchères ou industrielles ;
30.000 ha. d'agrumes ;
20.000 ha. d'arbres fruitiers ;
25.000 ha. environ d'oliviers à gros rendement.

Ces chiffres sont fournis par M. Louis Lebeau *(L'Agriculture algérienne)*.

Ces cultures riches sont surtout destinées à l'exportation : vin, primeurs, agrumes et autres fruits.

En outre, les oasis de notre Sahara produisent des dattes

Matières premières

A. *du sol :*

L'une des matières premières d'origine végétale, qui pousse naturellement, n'exigeant aucun soin, et qui couvre les immensités de nos hauts plateaux, est l'alfa, dont la production est exportée dans sa presque totalité pour la fabrication de papiers de qualité. Toutes nos richesses alfatières ne profitent qu'à M. Blachette.

En outre, nos forêts produisent du liège, dont les revenus ne profitent qu'à des actionnaires de sociétés extra-algériennes.

Depuis quelques années, dans la vallée du Chélif, avec l'irrigation qui s'effectue sur une échelle importante, on plante de la betterave sucrière, du lin et du coton.

B. *du sous-sol :*

1°) *Resources énergétiques.* — Mais les ressources les plus importantes, celles qui sont appelées à transformer complètement la vie économique et sociale de l'Algérie, ce sont celles que ne cesse de révéler notre sous-sol.

Tout d'abord, au point de vue énergétique, dans le bassin houiller de notre Sud oranais, englobant toute la région de Kenadza-Bechar-Djedid et Ksiskson-Abadla, les réserves houillères sont importantes : l'on peut citer le chiffre minimum de 40 millions de tonnes.

Mais l'autre richesse énergétique, celle qui fait naitre les convoitises internationales et autour de laquelle on assiste à des intrigues de toutes sortes : c'est notre pétrole.

Jusqu'à une époque très récente, le seul gisement exploité en Algérie était celui de l'Oued Guetterini, près d'Aumale. D'autres gisements ont été découverts dans le Sahara et dans la région ouest de la vallée du Chélif. Mais c'est notre Sahara qui est actuellement l'une des vedettes des richesses pétrolières mondiales. Des nappes importantes, renfermant non seulement le pétrole huileux, mais du gaz, ont été mises à jour.

Les gisements de Hassi-Messaoud et de Oued R'Mel sont considérés comme des réserves aussi importantes que celles du Moyen-Orient, de Bakou ou de l'Amérique.

2°) *Les minerais.* — La principale production minière de l'Algérie est, de loin, le minerai de fer.

Les minerais de fer sont constitués par de l'hématite et de la limonite, leur teneur est assez élevée (voisine de 50 %). Ils sont éparpillés dans toute l'Algérie, mais trois gisements (l'Ouenza, dans le Constantinois, le Zaccar, dans l'Algérois, Béni-Saf, dans l'Oranais) fournissent presque toute la production (3.388.314 tonnes). Ce sont ces trois gisements principaux qui placent notre pays au huitième rang des producteurs de minerais de fer du monde, avec environ 1/100 de la production mondiale, 1/40 de la production des U.S.A., 1/20 de la production de l'U.R.S.S., 1/12 de la production française, 1/5 de la production de la Suède ou de l'Angleterre, le 1/4 de la production allemande.

La presque totalité de ce minerai est exportée principalement à destination de l'Angleterre.

Vient ensuite la production du zinc, dont les usines sont disséminées de la frontière marocaine au Constantinois. La production annuelle en minerai est de 40.030 tonnes pour la calamine et de 10.233 tonnes pour le blende. Le métal qui en est tiré est égal à 24.600 tonnes ; il est exporté surtout vers la France.

Le minerai de plomb, composé principalement de galène, se rencontre dans les mêmes régions que le minerai de zinc. Sa production s'élève à 14.800 tonnes, dont on tire 10.200 tonnes de métal.

Pour le minerai d'antimoine, deux gisements principaux dans le Constantinois, Haman N'Bail et Ain-Kerma, dont la production s'élève à 8.200 tonnes.

La production annuelle du minerai de cuivre est de 827 tonnes.

Il existe un gisement de pyrite de fer à Ain-ben-Merouane, dont la production totale est de 33.500 tonnes. Celle-ci est utilisée pour la fabrication de l'acide sulfurique et pour la transformation des phosphates de chaux en superphosphates.

3°) *Les produits de carrière.* — L'extraction des phosphates de chaux est, avec le minerai de fer, la principale ressource minière de l'Algérie. La production totale est de 757.870 tonnes. Le gisement du Djebel Kouif, dans le Sud constantinois, en produit près de 90 % ; un second gisement, celui de M'Saita dans la région de Setif, produit des phosphates utilisés pour la métallurgie. 90 % de la production est exportée vers la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

La production algérienne de phosphates représente 3 % de la production mondiale, qui est de 24 millions de tonnes.

En résumé, l'Algérie possède deux ressources minières importantes : du minerai de fer de bonne teneur, destiné à l'exportation. En outre, on trouve en quantité importante du phosphate de calcium de bonne qualité. Nous possédons également des gisements de produits non ferreux (zinc et plomb principalement) dont la production totale, sans être très importante, n'en est pas moins intéressante.

Richesses algériennes et intérêts algériens

Outre des richesses agricoles qui peuvent suffire aux besoins de notre pays, à condition qu'il soit procédé à une répartition équitable de la propriété agricole, qu'une production rationnelle avec équipement et formation de cadres agricoles et qu'une politique hydraulique moyenne et petite soient entreprises après des études approfondies, l'Algérie offre des richesses énergétiques et minières d'un intérêt appréciable.

Quelle part, de toutes ces richesses, revient à l'Algérie et aux Algériens ?

Nos richesses alfatières sont le monopole de Blachette et notre liège celui des sociétés capitalistes. La part qui revient au budget algérien des milliards de bénéfices réalisés par la vente de ces matières premières est insignifiante.

INDUSTRIALISATION DE L'ALGÉRIE

A partir du moment où notre pays, l'Algérie, sort, sous une forme ou sous une autre, de la condition coloniale, son industrialisation devient une nécessité majeure. Mais on n'industrialise pas un pays n'importe quand, n'importe comment, ni à n'importe quel prix. L'application mathematique à un pays d'une méthode qui a réussi dans un autre pays est souvent une source de déception. L'industrialisation de l'Algérie ne peut donc ni ressembler à celle de la France du XIXe siècle, ni à celle de la Russie au lendemain de la révolution bolchevique, ni à celle des Etats-Unis. Il manque à tous les plans, qu'ils soient de Constantine ou d'ailleurs, actuellement proposés ou en cours de réalisation, un élément essentiel : l'adhésion des intéressés, c'est-à-dire des représentants authentiques du peuple algérien.

Avant de connaître les moyens et les possibilités de l'industrialisation de l'Algérie, il faut d'abord définir le but. Or, pour des syndicalistes, le but est clair : il s'agit de donner à chacun du travail, non seulement pour lui permettre de survivre, mais encore et surtout pour créer de la consommation et, par voie de conséquence, développer la production.

Il ne sera pas possible au futur Etat algérien, même si ses aspirations vont vers une certaine forme de socialisme, de rejeter les capitaux privés qui se présenteront : ces capitaux seront nécessaires pour la construction des usines, l'achat des machines, des matières premières, le paiement des salaires, jusqu'ou moment où la production deviendra rentable. Le capital exigera sa rémunération et il ne sera guère possible au jeune Etat algérien de la refuser, sous peine de tomber sous une nouvelle forme de domination coloniale.

Mais ce qui sera possible, ce sera la participation du mouvement syndical algérien à l'élaboration des plans. Il y aura, dans ce domaine, une bataille à mener, bataille qui n'est pas gagnée d'avance. Nous nous heurterons certainement à de nombreux obstacles, entre autres ceux des survivants du colonialisme.

Il faudra s'efforcer d'éviter d'avoir recours à des solutions analogues à celles des ateliers nationaux de 1848, ou de grands travaux de 1936, pour prendre des exemples français. L'échec des premiers jeta une grande partie de la classe ouvrière dans les bras de Louis-Bonaparte. Les seconds furent moins catastrophiques, mais ils n'enrayèrent pas le chômage et la deuxième guerre mondiale trouva les ouvriers français sans raison de se battre.

En Algérie, une telle méthode serait d'autant plus déplorable qu'elle est actuellement employée par l'armée et les autorités colonialistes françaises comme moyen de pression sur la population. Ils disent : « Soyez gentils, et vous aurez le droit de casser des cailloux pour faire des routes, vous aurez de l'argent, de la semoule et du blé. » Il faut reconnaître qu'il est d'autant plus difficile de s'opposer à des méthodes semblables qu'elles sont séduisantes, faciles, surtout lorsqu'on a affaire à une masse énorme de chômeurs, et qu'elles permettent pendant un temps plus ou moins long de ne pas chercher d'autre solution.

Apparemment, des efforts ont été tentés, surtout après le discours de Constantine, pour implanter en Algérie de nouvelles industries. Ils ont été tentés dans un esprit néo-colonialiste, avec l'idée que la mise en valeur des départements algériens s'apparentait à la mise en valeur du sud-ouest de la France — par exemple, cette méconnaissance du contexte politique, et surtout ce refus de considérer que le conflit algérien avait une autre

origine que la simple intrusion des intérêts étrangers ont abouti à de graves déboires. C'est ainsi que le patronat français, dans son ensemble, décida de ralentir, voire de cesser son offre d'industrialisation de l'Algérie lorsque, le 16 septembre, le général de Gaulle offrit aux Algériens la reconnaissance du droit de l'autodétermination. Désormais, c'est seulement lorsque le sort politique de l'Algérie sera connu, ou du moins sérieusement entrevu, que le patronat français définira de nouveau son attitude.

Actuellement, tous les plans d'industrialisation sont de source exclusivement française. Ils n'ont en aucune façon été négociés avec les représentants du peuple algérien. Ils sont donc, pour le moins, entachés de paternalisme. Leurs ambitions sont grandes. Il s'agit, durant les prochaines années, de fournir 700.000 emplois nouveaux aux Musulmans. C'est, en effet, le besoin minimum de l'Algérie, et cette création de 700.000 emplois ne suffirait pas à donner du travail à tous les chômeurs existants et aux jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Selon les services de M. Delouvrier, 11.000 emplois nouveaux auraient été créés depuis un an. En fait, ce nombre ne dépasserait pas 5.000. A ce rythme, il faudrait plus d'un siècle pour tirer l'Algérie du chômage.

Le projet le plus grandiose est celui de la création du « complexe sidérurgique » de Bône. Mais une telle réalisation, rentable seulement si elle est moderne, c'est-à-dire très automatisée, ne peut guère offrir plus de 4.000 ou 5.000 places.

Encore, faute de formation professionnelle adéquate, les ouvriers musulmans se verront-ils, durant les premières années d'exploitation, relégués aux postes subalternes Sans nier l'utilité d'une telle installation, disons tout de suite qu'elle ne peut être isolée. L'implantation d'une industrie lourde en Algérie doit s'accompagner d'une multiplication d'entreprises petites et moyennes utilisant de la main-d'œuvre et créant des moyens de consommation.

Il existe une logique de l'industrialisation qui est très simple : lorsque les ouvriers de l'industrie lourde commenceront à gagner leur vie, ils auront besoin de vêtements décents, d'une nourriture plus abondante, de logements neufs, d'écoles pour leurs enfants. Il faudra bien produire pour eux des biens de consommation, et ces producteurs de biens de consommation deviendront à leur tour des consommateurs. La cohabitation de l'industrie lourde et de l'industrie productrice de biens de consommation est nécessaire. C'est la base d'une économie de paix et elle répond aux vœux du peuple algérien, qui n'a pas pour ambition d'aller le ventre creux, dans les chars d'assaut, conquérir ces usines. En un mot, il faut favoriser l'industrie légère. Selon les services officiels, plus de deux cents petites et moyennes entreprises iraient s'implanter à travrs le pays. Il faut, à ce sujet, remarquer que la plupart des chefs d'entreprise métropolitains qui ont l'intention de s'établir en Algérie n'ont pas la mentalité colonialiste « ancien modèle », ils ont même généralement d'excellentes intentions quoique un peu parternalistes.

Mais l'implantation d'entreprises françaises sur le territoire algérien ne peut à elle seule résoudre le problème d'une façon satisfaisante pour nous.

Nous savons bien que, dans une étape suivante, se construira un réseau d'entreprises algériennes constituant une bourgeoisie nationale, destinée à prendre la relève de la classe possédante coloniale. C'est cette solution qui est souhaitée par les « libéraux » d'Algérie et par certains de la « gauche française ». Ainsi, le prolétariat algérien, qui a fait principalement les frais de la guerre menée contre le peuple algérien par l'impérialisme français, serait frustré des résultats obtenus sur le terrain politique et continuerait d'être exploité comme par le passé.

L'Algérie nouvelle que nous connaîtrons dans quelques années, dotée d'institutions politiques propres et d'une structure industrielle et agricole originale, aura besoin d'administrateurs et de cadres techniques.

La politique suivie par les autorités françaises, non seulement depuis le 13 mai 1958, mais en fait depuis novembre 1954, a consisté essentiellement à promettre l'accession des Musulmans aux fonctions administratives supérieures. Dans la mesure où, en acceptant les postes qui leur étaient offerts, les Algériens apportaient leur caution à une politique d'intégra-

tion, tantôt assortie d'une vague reconnaissance de la « personnalité algérienne », tantôt assimilant l'Algérie à l'Aveyron ou à la Bretagne, ces offres ne pouvaient obtenir un grand succès. Pourtant, c'est avec des cadres administratifs formés sous le signe de l'intégration qu'il faudra, demain, que l'Algérie commence sa vie de nation.

Où en est actuellement cette formation de cadres administratifs ? Il avait été décidé que dix pour cent des places offertes dans les grandes écoles métropolitaines seraient réservées à des Algériens musulmans. En application de cette décision, sur soixante places mises en concours à l'Ecole Nationale d'Administration, du 20 au 25 septembre 1959, six devaient être réservées à des Algériens. Deux candidats seulement se présentèrent et ils ne furent même pas admis. Cet exemple est une illustration de la démagogie gouvernementale. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, assez de Musulmans algériens possédant les capacités nécessaires pour la haute administration. C'est qu'au départ on enregistre une scolarisation ridiculement insuffisante. Seule, une large base de départ peut donner un « sommet » assez large pour que le choix soit possible.

Dans le domaine technique, même carence due aux mêmes causes — à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Supérieure d'Electricité, aux Ponts-et-Chaussées, à l'Ecole des Mines, à l'Institut National Agronomique.

Le régime colonial, en Algérie, s'appuyait sur trois piliers : l'armée, où quelques Musulmans pouvaient accéder aux grades supérieurs à condition de donner à la France, c'est-à-dire en vérité au régime colonial, des gages de fidélité parfois sanglants ; l'administration civile, où la police jouait un rôle important et où les Musulmans se voyaient confirmés dans des emplois subalternes ; la grande culture, où le colonialisme ne se donnait même pas la peine de ruser, l'ouvrier agricole musulman étant purement et simplement considéré comme un être inférieur.

Depuis le déclenchement de la guerre d'Algérie, l'armée a tout fait pour transformer la lutte anticolonialiste des Algériens en une guerre civile entre Algériens.

La constitution de groupes d'auto-défense, la création d'unités purement musulmanes composées souvent d'anciens maquisards prisonniers — ce qui rappelle les méthodes employées par l'armée hitlérienne avec les prisonniers russes — répondaient à cet but.

A présent, certains militaires voient plus loin. Ils espèrent que, lorsque l'Algérie aura choisi ses nouvelles institutions politiques, l'armée de libération nationale, les groupes d'auto-défense et les unités musulmanes se fondront en une seule armée algérienne encadrée par une partie des officiers français. Une telle armée aurait pour tâche essentielle de combattre toute velléité du peuple algérien d'aller plus loin dans la voie de la transformation sociale. La situation n'est pas la même dans l'administration civile. Les décrets d'octobre 1958, les directives du général de Gaulle ont bien prévu que la proportion des Musulmans dans l'administration en Algérie devait être de 90 % pour la catégorie la plus basse (cadre D) et de 70 % pour les catégories intermédiaires (B et C), mais l'application des décrets et directives se fait au compte-gouttes.

La plupart des fonctionnaires européens voient d'un très mauvais œil les Musulmans arriver dans ce qu'ils ont toujours considéré comme « leur chasse gardée ». Qu'il n'y ait aucun inconvénient à voir le Musulman cantonnier ou balayeur de rues, certes ! Mais chef de bureau, non !

La situation est aggravée par la discrimination qui frappe les Musulmans, auxquels sont systématiquement réservés les travaux les plus malsains ou les plus rebutants et les salaires les plus bas. En définitive, le salaire du manœuvre en Algérie est plus bas, par rapport au salaire du manœuvre de France, que ne l'est celui de l'ouvrier qualifié.

Le régime de la grande propriété agricole n'a guère été modifié. Un plan de réformes agraires a bien été établi, qui prévoit la distribution de 250.000 hectares de terres. La Caisse spéciale d'accession à la propriété en faveur des Musulmans dispose de 150.000 hectares en un an, 2.500 familles ont été servies.

Mais que sont les 250.000 hectares dont la distribution a été prévue par rapport au domaine agricole algérien ? La répartition des terres est la suivante :

4.694.214 ha. appartiennent à l'Etat ;

4.179.050 ha. appartiennent aux communes ;

4.969.102 ha. sont francisés, c'est-à-dire que leurs titres de propriétés sont établis comme en France. Les Européens en possèdent la moitié environ (exactement 2.250.000 ha.).

Les terres Melks représentent 4.406.356 ha.

Les terres Arches représentent 2.071.582 ha., dont 539.315 sont du domaine public.

On peut donc dire que, jusqu'à présent, la distribution des terres aux Musulmans a été purement symbolique.

Un autre problème domine la situation algérienne, celui du logement. Le plan de Constantine prévoit que, d'ici à 1964, un million de personnes seront logées, soit 200.000 par an. Il faudrait donc, au bas mot, construire 50.000 logements chaque année. En fait, de juin 1958 à ce jour, 23.000 logements seulement ont été construits, dont 12.000 dans les campagnes, pour loger 70.000 personnes. Ces 12.000 logements sont d'ailleurs destinés aux « regroupés », c'est-à-dire aux paysans que l'on a forcés à quitter leurs terres et qui ont vécu pendant des mois dans des conditions effroyables, souffrant de la faim et des intempéries, voyant se développer les maladies, et chez qui la mortalité infantile a atteint un taux rejoignant celui des populations les plus arriérées du globe. Les besoins prioritaires sont loin d'être satisfaits, c'est le moins qu'on puisse dire.

Enfin, reste le problème de la scolarisation et de la formation professionnelle. Durant toute la période coloniale, la puissance française a tenu à limiter l'instruction des Musulmans, de façon à assurer la promotion de ceux-ci dans les strictes limites de l'indispensable. Cette politique s'est d'ailleurs retournée contre ses auteurs. Si, en 1954, il avait existé en Algérie une élite intellectuelle musulmane et bourgeoise assez nombreuse pour prendre la relève de la bourgeoisie europénne, on aurait très vite assisté à une solution tunisienne ou marocaine du problème algérien, avec la remise du pouvoir politique à cette élite intellectuelle, sans grand profit pour le prolétariat algérien, mais aussi sans crise grave en France métropolitaine.

Où en est la scolarisation en Algérie ? Un enfant musulman sur quatre va à l'école, alors que tous les enfants européens sont scolarisés. Les 250.000 enfants qui bénéficient de l'instruction sont instruits par 14.000 instituteurs, dont 1.000 sont des militaires enseignant à 70.000 élèves. Il y a là un phénomène particulier dû à la guerre et aux conceptions d'action psychologique de l'armée. Alors que les instituteurs civils sont appelés à servir dans les unités territoriales, les instituteurs mobilisés vont faire la classe en uniforme et donner un enseignement politiquement orienté.

Selon le plan de scolarisation, les deux tiers des enfants d'Algérie auront leur place à l'école en 1964 et la totalité en 1967. Là encore, on peut craindre que les projets annoncés ne soient pas complètement réalisés. Il faudrait, en effet, rien que pour faire face en France métropolitaine à l'afflux des nouveaux élèves, doubler les effectifs des écoles normales d'instituteurs. En Algérie, ces effectifs devraient être multipliés par trois ou quatre. Faute de trouver rapidement le personnel nécessaire, l'enseignement donné aux Algériens restera durant de longues années encore insuffisant.

Mal partagés dans le domaine de l'instruction élémentaire, les Algériens sont encore plus mal servis en matière professionnelle. Et ceci est grave, car s'il n'y a pas de cadres techniques, d'ingénieurs, d'ouvriers qualifiés algériens, il n'y aura pas d'industrie algérienne. Quel que soit le statut politique futur de l'Algérie, notre pays restera, au sens économique du terme, une colonie.

A l'heure actuelle, on constate qu'environ un million de Musulmans algériens sont sans travail. Chaque anée, en raison du taux d'accroissement extrêmement élevé de la population, ce sont 60.000 à 80.000 jeunes qui se présentent sur le marché du travail. Seuls ceux qui disposent d'une formation professionnelle peuvent espérer trouver un emploi capable de les nourrir. Souvent, cet emploi ne se trouve qu'à condition de traverser la Méditerranée. Le jeune Algérien dépourvu de qualification professionnelle est condamné soit à des travaux de manœuvre mal payés, soit à des ouvrages limités dans le temps, soit tout simplement au chômage permanent.

Certes, il existe en Algérie une cinquantaine de cours complémentaires d'enseignement professionnel pour les garçons et autant pour les filles. Il faut y ajouter quelques écoles professionnelles privées et des sections professionnelles dans les divers lycées, ainsi que des centres de formation professionnelle pour adultes.

Tout ceci est d'une insuffisance criante. Nous devons réclamer, dans l'immédiat, une élévation collective des capacités de travail des Algériens. Des dizaines de milliers d'enfants de 11 à 16 ans devraient pouvoir, dès maintenant, recevoir une formation professionnelle leur permettant par la suite de parfaire leurs connaissances, d'aider leurs jeunes frères et sœurs ou leurs propres enfants. Nous devons aussi faire un appel aux instituteurs pour qu'ils aident davantage encore les enfants qui leur sont confiés. Souvent, les élèves musulmans sont défavorisés par rapport à leurs camarades européens parce que leurs parents, illettrés, ne peuvent les aider à faire leurs devoirs et à comprendre leurs leçons.

Il s'agit là d'un investissement moral, mais qui a son importance.

CONCLUSION

Chers camarades,

Je m'excuse si notre rapport est incomplet et que certaines questions eussent été omises. Il vous appartient à vous de nous le rappeler et de dire sincèrement et franchement votre opinion. N'oublions pas que nous sommes une organisation démocratique où l'autocritique saine et constructive est de règle. Voilà, chers camarades, ce que j'ai tenu à vous dire afin que vous soyez à l'aise avant de conclure.

Voilà, mes chers camarades, j'en suis arrivé sans doute en même temps au bout de mon rapport et au bout de votre patience. Il me reste par conséquent de renforcer le potentiel de notre action syndicale : c'est sans doute d'avoir des positions justes et qui soient comprises de la masse des travailleurs.

Notre congrès est fait d'hommes libres, d'hommes ayant la conscience des responsabilités qui pèsent sur leurs épaules.

Chers camarades, travaillons toujours avec ardeur et renforçons notre U.S.T.A. et faisons-en une forte organisation qui sera capable d'assumer les grandes responsabilités qui l'attendent ici, au sein de l'émigration algérienne, et dans notre pays.

Travaillons à unir les travailleurs et à les conduire dans la voie de l'amélioration de leur situation matérielle et sociale et de leur émancipation sociale.

RÉPONSE DE BENSID AUX DIFFÉRENTS ORATEURS

Hier, en terminant l'exposé de ce long rapport que nous avons lu pendant plus d'une heure et demie et qui faisait 31 pages, je vous avais demandé de bien étudier ce rapport, de dire votre point de vue. La critique non pas démagogique, mais constructive et concrète est indispensable chez nous, qui sommes une organisation basée sur les principes démocratiques. Ces critiques saines ont été faites, nous ont réjouis car la plupart nous ont apporté des éléments intéressants et précieux desquels nous saurons tirer profit. Vous avez démontré que dans l'U.S.T.A., que dans la lutte que vous menez, vous avez beaucoup appris. Dans notre action syndicale, la théorie est une belle chose ; mais l'expérience en est une autre. Toutes les deux nous sont indispensables. Entre le 1er et ce 2e Congrès, deux années se sont écoulées, deux années de lutte, deux années au cours desquelles vous avez affronté vaillamment des difficultés et des risques et où vous vous êtes initiés à l'organisation et à l'œuvre constructive. Et ceci ne peut que vous honorer et ne peut que donner confiance à la classe ouvrière algérienne et au peuple algérien qui voit en vous les artisans dévoués, intelligents, clairvoyants et réalistes de l'Algérie nouvelle. Ainsi, vous êtes sur la bonne voie. Restons-y !

A propos du Plan de Constantine, ou plutôt de la partie concernant le plan d'industrialisation de l'Algérie, nous avons soulevé un certain nombre de problèmes. Mais les camarades ont estimé que ce n'était pas suffisant et que nous avons omis certains points. Vous le savez aussi bien que moi, que dans cette Algérie, tout est à faire et pour cela, il va falloir une étude approfondie à la lumière de laquelle un plan d'édification économique et sociale sera établi. Il nous faut d'abord voir les problèmes que nous devons favoriser par rapport à d'autres. Ainsi, l'industrialisation de l'Algérie est nécessaire.

Faut-il croire que parce que nous sommes pour l'industrialisation de notre pays, que nous négligeons le reste, par exemple le problème de l'élevage comme le disait un camarade ? Non ! L'élevage constitue pour nous l'un des aspects du problème agraire sur lequel nous nous penchons. Mais l'élevage existe et doit être développé et encouragé, par contre, l'industrialisation à l'état rudimentaire exige de notre part une attention particulière. L'industrialisation permettra au peuple algérien, comme aussi l'élevage, de donner de quoi manger à 10 millions d'Algériens. Elle permettra au peuple algérien de ne pas être tributaire et sous la menace de quelque autre pays et n'aura pas besoin d'aller chercher tous les produits manufacturés susceptibles de produire sur son sol, ni en Amérique, ni en France, ni en Europe, ni ailleurs. Cela ne signifie pas que nous allons nous priver des échanges commerciaux avec les autres pays du globe. Non, loin de là. Ceci est impossible dans le monde moderne. Voilà dans quel sens nous avons opté pour le problème de l'industrialisation. Nous avons souligné cette importance et nous pensons que nous serions tous d'accord sur ce point-là. (Applaudissements prolongés.)

Ce qu'il faut faire et ce que l'U.S.T.A. doit faire, c'est de préparer un plan, un plan économique et social sérieusement étudié afin de le confronter avec les idées et les projets de certains techniciens qui, souvent, conçoivent l'avenir économique de l'Algérie sans tenir compte des réalités et des nécessités vitales du peuple. J'estime, pour ma part, que l'U.S.T.A. aura à désigner une commission, de chercher des techniciens ou de les former, s'il le faut, pour pouvoir, demain, construire cette Algérie. (Applaudissements prolongés.)

Certes, dans notre rapport financier, nous n'avons pas réservé une grosse somme d'argent pour l'école des cadres. Vous savez aussi bien que moi que lorsque les camarades viendront à une école de cadres il faudra subvenir à leurs besoins sur place et aussi, s'il le faut, leur payer leur salaire. Je sais bien que la modeste somme de vos salaires, soit par quinzaine, soit par mois, vous la partagez en deux ou trois, étant donné que vous envoyez une partie importante en Algérie à votre famille que vous avez laissée. Vous avez aussi à soutenir des frères, des cousins et des amis, car vous avez démontré, ici en France et en Europe, que la solidarité entre les travailleurs algériens n'est pas un vain mot. (Applaudissements prolongés.)

Nous savons que lorsque l'U.S.T.A. aura de nombreux cadres elle sera mieux organisée, saura mieux défendre les intérêts des travailleurs, c'est vrai. Cela exige beaucoup d'argent, ce qui n'est pas facile pour nous. Nos ressources financières ne venant que des travailleurs, nos moyens se trouvent limités parce que, chers camarades, nous ne tenons pas à être à la merci d'aucune organisation politique, ni d'aucun gouvernement, ni d'aucun Etat. (Applaudissements.) Mais il faut dire aussi qu'il n'y a pas que cela. La solidarité ouvrière internationale existe. Nous avons de bons rapports avec certaines centrales et, aussi, il y a beaucoup de choses qui sont prévues et nous espérons aboutir à quelque chose, tout au moins à former les cadres.

Les femmes ont protesté ; elles ont raison. Nous leur avons réservé 6 lignes ; cela est vrai. Mais est-ce une raison de dire que ce problème ne nous préoccupe que secondairement ? Non ! Camarades, le rôle de la femme, notre moitié, nous ne le sous-estimons pas, l'U.S.T.A. l'envisage concrètement dans les faits et non démagogiquement ainsi que le font d'autres. Et s'il nous faut traiter chacun des chapitres avec des pages et des pages, certainement, le rapport serait kilométrique et nous obligerait à rester à la tribune peut-être même une journée entière. Mais on peut faire des rapports, on peut écrire des pages et des pages, et souvent on ne dit rien, absolument rien. Nous avons préféré dire peu, mais dire quelque chose de sensé et dire quelque chose de véridique. (Applaudissements.)

L'enseignement, c'est un point capital pour l'Algérie. L'Algérie a été plongée dans l'ignorance par 130 années de colonialisme et 5 années de guerre viennent de terminer ce qu'il en restait. La langue arabe a subi les mêmes assauts de l'impérialisme. La langue a été détruite. Il faut dire que c'est une vérité ; beaucoup d'entre nous ne connaissent pas la langue arabe, mais parlent le français. Nous sommes pour la langue arabe. La langue arabe est la langue officielle de l'Algérie, comme elle est la langue maternelle de 10 millions d'Algériens, celle de la nation algérienne.

Mais, pour construire l'Algérie, il faut que nous utilisions tous les moyens dont nous disposerons. Les Algériens ont soif de connaître, de voir, d'apprendre, de lire, de fouiller les œuvres de Victor Hugo et de Balzac, de tous les penseurs français, consacrer le même effort intellectuel qu'en lisant Ibn Khaldoun, Ibn Tofeïl, etc... Les Algériens, s'ils trouvent à apprendre le grec et toutes les langues, ils le feront.

Les observations que vous aviez mentionnées dans vos interventions sont souvent judicieuses. La commission des résolutions les a examinées et en a tenu compte dans une large mesure.

Avant de quitter cette tribune, je dois encore vous remercier, au nom du Bureau Fédéral, de l'avoir alerté, et nous souhaitons que le prochain rapport, celui que présentera le prochain congrès, sera plus complet.

Je vous remercie et nous pensons que nous nous reverrons demain. A bientôt. (Applaudissements prolongés.)

RESOLUTION CONCERNANT L'UNION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS

Les travailleurs algériens dans leur lutte pour l'amélioration de leurs conditions matérielles et sociales en Algérie comme en France, ne peuvent faire droit à leurs revendications légitimes qu'en étant unis fraternellement la main dans la main et qu'en menant une action cohérente, organisée. Cela exige l'absence de tout sectarisme et de tout ce qui divise et désunit les travailleurs.

Ce n'est que par l'union de toutes les masses laborieuses algériennes que le relèvement économique et social de l'Algérie pourra être réalisé efficacement et rapidement.

Il est donc inconcevable que la lutte fratricide entre Algériens continue et il est criminel, antialgérien qu'il se trouve des éléments dans la résistance algérienne qui font des règlements de compte entre Algériens et du terrorisme aveugle, frappant des innocents et créant une atmosphère d'insécurité, font la sourde oreille à tous les appels de l'U.S.T.A. et à ceux du Leader National MESSALI HADJ, du M.N.A. et de toutes les personnalités et formations politiques, syndicales et philosophiques de France.

Le 2e Congrès :

Dénonce au peuple algérien et à l'opinion internationale les méthodes criminelles et totalitaires des apprentis-dictateurs du F.L.N. et l'appui que leur accordent certaine presse et certains groupements politiques et syndicaux en France et dans le monde.

Demande à tous les Algériens de s'unir, de former un bloc puissant contre lequel se briseront toutes les provocations et l'action criminelle des agents de l'étranger et du colonialisme, de renforcer les rangs de l'U.S.T.A. par des adhésions massives et de rester toujours armés de leur vigilance.

VIVE L'UNION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS.

VIVE L'U.S.T.A., PIVOT ET ANIMATRICE DE L'UNION ET DE LA DEFENSE DES INTERETS ET DE L'EMANCIPATION SOCIALE DES MASSES LABORIEUSES ALGERIENNES.

RESOLUTION CONCERNANT LES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS ALGERIENS EMIGRES

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. déclare :

1° Appuyer l'action revendicative de la classe ouvrière française et approuve le vaste mouvement revendicatif de tous les travailleurs de France pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Rappelle les revendications particulières des travailleurs algériens émigrés et de nouveau les formule comme suit :

1° Suppression de la discrimination raciale qui, en interdisant le poste de maitrise à la masse des travailleurs algériens, les empêchent d'accéder aux qualifications des catégories supérieures à leur emploi.

2° Suppression de toutes les entraves racistes à la formation professionnelle accélérée des travailleurs algériens.

3° Interdiction au patronat du bâtiment de licencier les travailleurs algériens durant la période de l'hiver, afin qu'ils puissent bénéficier de la prime d'intempérie, alors qu'en général, les travailleurs français ne sont pas licenciés.

4° Suppression du délai de résidence pour avoir droit aux indemnités de chômage.

5° Un mois de congé payé annuel et garantie du maintien après son retour.

6° Paiement du voyage France-Algérie après un an d'ancienneté.

7° Reconnaissance des fêtes musulmanes légales et fériées.

8° Respect du principe : à travail égal, salaire égal.

9° Respect des garanties des contrats pour les travailleurs algériens poseurs de voies (employés par les entreprises travaillant pour la S.N.C.F.).

RESOLUTION POUR LA LIBERATION DES MILITANTS SYNDICALISTES ET DES DETENUS POLITIQUES

Considérant que depuis le 1er novembre 1954, l'Algérie vit sous le régime de la terreur et d'une répression féroce caractérisé par des arrestations arbitraires, par l'emprisonnement et l'internement de dizaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes, par les lourdes condamnations dont plusieurs centaines, de la peine capitale pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat », c'est-à-dire pour le droit à l'autodétermination du peuple algérien, par des exécutions sommaires de patriotes algériens déclarés comme « ayant disparu », par des représailles féroces frappant aveuglément des populations entières, etc...

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. exige :

1° La libération immédiate de RAMDANI Mohamed, secrétaire général, et de tous les militants syndicalistes et de tous les détenus politiques maintenus dans les prisons et dans les camps de concentration.

2° La cessation des exécutions des condamnés à mort.

3° Une amnistie totale de toutes les condamnations intervenues pour la libération de l'Algérie de la servitude coloniale.

Amendements

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. exige la libération de tous les Algériens arrêtés arbitrairement dans n'importe quel pays, tels que MEZERNA et CHEDLY MEKKI en Egypte, Larbi OULEBSIR au Maroc.

RESOLUTION SUR LES EXPERIENCES NUCLEAIRES

Considérant que les expériences nucléaires font courir un grave danger à toute l'humanité,

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A.,

S'élève contre toutes expériences de ce genre dans n'importe quel pays et au profit de n'importe quel Etat.

UNION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS ET FRANÇAIS SOLIDARITE PROLETARIENNE INTERNATIONALE

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. adresse un salut fraternel et chaleureux aux travailleurs de France et de tous les pays.

Les syndicalistes algériens, par leur participation aux luttes des travailleurs français et au contact de leurs organisations, ont acquis une expérience syndicale, travaillent inlassablement à renforcer les liens d'amitié entre les travailleurs français et algériens.

Le 2e Congrès, conscient de cette nécessité, engage la Fédération de France de l'U.S.T.A. a poursuivre son action de rapprochement des travailleurs entre eux, à œuvrer en vue d'aplanir les incompréhensions, à combattre le racisme sous quelque forme qu'il se présente, à tenir haut et ferme le drapeau de l'internationalisme prolétarien et à rester toujours armée du principe de ralliement des travailleurs : « Prolétaires de tous les pays unissez-vous. »

VIVE L'UNION DES TRAVAILLEURS ALGERIENS ET FRANÇAIS.
VIVE LA SOLIDARITE PROLETARIENNE INTERNATONALE.

RESOLUTION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE TECHNIQUE ET DES CADRES ADMINISTRATIFS EN ALGERIE

Considérant que l'industrialisation de l'Algérie exige en outre des investissements de capitaux, une main-d'œuvre qualifiée,

Le 2e Congrès engage l'U.S.T.A. à œuvrer par tous les moyens afin de développer la formation professionnelle et technique des Algériens et des Algériennes. Il faut que dans les écoles professionnelles de l'Etat et des organisations subventionnées ainsi que dans les collèges techniques et dans

les écoles d'agriculture d'Algérie, une large part soit accordée à la jeunesse musulmane algérienne. Des bourses d'entretien doivent être accordées à tous les élèves de ces établissements de formation professionnelle.

Considérant que la gestion des affaires publiques et sociales de l'Algérie doit être assurée par les Algériens eux-mêmes.

Le 2e Congrès déclare qu'une grande école d'administration doit exister à Alger afin de former des cadres administratifs.

Il estime que l'admission d'étudiants algériens dans les différentes grandes écoles de France doit être concrètement envisagée.

RESOLUTION SUR L'EMANCIPATION DE LA FEMME ALGERIENNE

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. salue la lutte émancipatrice des femmes algériennes qui prennent une part active au combat algérien pour l'émancipation.

Il considère que dans l'Algérie de demain, la femme devra jouer un rôle actif et qu'il convient de tout mettre en œuvre pour la préparer à des tâches futures.

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A.

Revendique une aide économique substantielle aux jeunes ménages.

Rappelle les revendications de la femme algérienne formulées au 1er Congrès :

— à travail égal, salaire égal,

— maximum de travail par jour : 8 heures,

— 2 jours de repos par semaine,

— 1 mois de congés payés,

— 12 semaines de congé maternité : 6 semaines avant l'accouchement, 6 semaines après la naissance.

— Interdiction absolue d'utiliser la main-d'œuvre féminine à des travaux pénibles et malsains.

Considérant que la femme algérienne aspire à la vie digne, tient a participer activement à la vie économique et sociale de son pays.

Le 2e Congrès exige :

— Le déploiement des efforts nécessaires pour sa formation professionnelle.

— L'encouragement par l'octroi de bourses à l'accès de jeunes Algériennes dans les lycées, dans les collèges techniques, à l'Université d'Alger et dans les grandes écoles de France.

RESOLUTION SUR L'INDUSTRIALISATION DE L'ALGERIE

Considérant que les rapports économiques entre l'Algérie et la France sont régis en vertu du pacte colonial qui, depuis 1830, astreint l'Algérie à n'être qu'une source de matières premières et de débouchés pour les produits industriels métropolitains.

Considérant que cette situation a empêché l'industrialisation de l'Algérie et l'a condamnée à demeurer un pays arriéré sous-développé.

Considérant que cet état de choses a été préjudiciable à la situation sociale de l'Algérie dont l'accroissement démographique de plus de 250 000 humains chaque année aboutit à la constitution d'une masse de sans-travail de plusieurs millions, vivant dans la misère et dans les souffrances indicibles.

Considérant que toutes les mesures prises jusqu'ici pour donner à l'Algérie une industrie ont été insignifiantes.

Considérant que l'industrialisation de l'Algérie est une nécessité absolue et doit se poursuivre selon des plans minutieusement étudiés.

Qu'elle doit s'orienter non seulement vers la création de grands complexes industriels, mais aussi vers la création de petites et moyennes entreprises.

Considérant que l'édification économique de l'Algérie nouvelle doit intéresser les Algériens et les Algériennes.

En conséquence, le 2e Congrès déclare que toutes les réformes économiques de grande envergure, tel que le Plan de Constantine, étant décidées sans l'avis du peuple algérien, de ses représentants authentiques et de ses organisations syndicales libres, ne peuvent être considérées que comme l'expression d'un néo-colonialisme, ne pouvant avoir l'appui populaire, elles sont vouées à l'échec.

Pour remédier à toutes ces erreurs, le 2e Congrès de l'U.S.T.A. demande la constitution d'une commission économique et sociale permanente et dans laquelle les représentants qualifiés du peuple algérien et des organisations syndicales algériennes devant élaborer un plan envisageant le développement économique et de progrès social en Algérie.

RESOLUTION SUR L'EDUCATION ET LA FORMATION DES MILITANTS SYNDICALISTES

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A.

Persuadé que l'éducation sociale et la formation des militants sont un moyen indispensable de la libération matérielle, morale et intellectuelle des travailleurs à laquelle le syndicalisme aspire.

Convaincu que la complexité des problèmes que pose le monde moderne requiert, plus que jamais, la formation sociale, économique et juridique des syndicalistes.

Rappelle la motion votée à l'unanimité lors du Ier Congrès invitant les militants à donner leur appui aux activités d'éducation ouvrière et de formation syndicale.

Constate qu'un sérieux effort a été accompli.

Invite la Fédération et les Unions Locales de France à poursuivre cet effort d'éducation syndicaliste et à ne négliger aucune initiative dans ce domaine : organisation de cours, édition de brochures.

RESOLUTION CONCERNANT LE SAHARA ET LE PETROLE ALGERIEN

Considérant qu'à propos du Sahara, nous assistons à toute une campagne de presse dans le monde, et à des déclarations officielles des représentants de nombreux gouvernements revendiquant et se disputant les droits sur le Sahara.

Considérant que la découverte dans le Sahara de gisements importants de pétrole et d'autres ressources dans son sous-sol, provoquent dans les cercles industriels et financiers dans les pays d'Europe et d'Amérique un pôle d'attraction et des avidités impérialistes.

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A.

1° proclame avec force que le Sahara dans sa grande étendue fait partie intégrante du territoire algérien et que toutes les richesses qu'il renferme sont ses biens, que le pétrole que revendiquent les uns et les autres lui appartient ;

2° Dénonce toutes les intrigues, tous les marchandages auxquels on assiste à ce propos ;

3° Déclare que tous les accords intervenus au sujet du Sahara et de l'exploitation du pétrole algérien sont nuls, et non avenus, parce que le peuple algérien qui est le premier intéressé, n'a pas été consulté.

RESOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME

Considérant que la langue arabe est la langue maternelle des Algériens, l'un des véhicules de la civilisation humaine, qu'elle a été considérée jusqu'à ces dernières années comme une langue étrangère et que son enseignement dans les écoles libres a été sans cesse persécuté.

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. dénonce la volonté du régime colonial de maintenir l'analphabétisme parmi la population musulmane. Alors que les enfants européens sont dans leur totalité scolarisés, la masse des enfants musulmans ne l'est pas.

Si l'enseignement en langue française est donné au compte-gouttes, celui de la langue maternelle, l'arabe, est entravé par toutes sortes de difficultés que crée l'administration coloniale. De ce fait, la culture arabe ainsi que l'histoire de l'Algérie sont presque complètement méconnues. Les programmes d'enseignement établis en Algérie, au lieu de s'inspirer des réalités algériennes, sont ceux des écoles françaises.

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A. considère que cet état de choses doit cesser, tout en développant la construction des écoles et la formation des maîtres

afin de scolariser la totalité des enfants algériens, les programmes d'enseignement doivent comprendre dans toutes les écoles primaires une part importante réservée à l'enseignement de la langue arabe et comporter également l'enseignement de l'histoire et de la géographie de l'Algérie. En outre, des cours d'adultes doivent être étendus à travers toute l'Algérie afin de combattre l'ignorance.

Les lycées, les collèges doivent cesser d'être le privilège des enfants européens. Ces établissements doivent être multipliés et leurs effectifs doivent être à l'image de la population algérienne. Il en est de même pour l'enseignement supérieur.

RESOLUTION SUR LA PAIX ET L'AUTODETERMINATION EN ALGERIE

Le 2e Congrès de l'U.S.T.A., fidèle aux traditions de paix et de démocratie qui sont la base du syndicalisme international, estime :

1° que la guerre d'Algérie, qui dure depuis plus de 5 années, doit cesser et qu'à cet effet des négociations, en vue de mettre un terme à l'effusion de sang, doivent être entreprises sans délai et qu'il n'appartient ni aux gouvernants français ni aux représentants qualifiés de la Résistance Algérienne de s'y dérober ;

2° que les déclarations du 16 septembre et du 10 novembre 1959 du Général de Gaulle reconnaissant au peuple algérien le droit à l'autodétermination, principe pour lequel l'U.S.T.A. a lutté depuis sa fondation, sont satisfaisantes et que les modalités d'application doivent être recherchées entre les dirigeants nationalistes algériens et le gouvernement français ;

3° que les déclarations du Leader National MESSALI HADJ le 21 septembre et du M.N.A. pour l'organisation du cessez-le-feu et pour l'application de l'autodétermination doivent être prises en considération ;

4° que la proposition d'une conférence de la Table Ronde que le 1er Congrès avait préconisée reste toujours valable et est seule susceptible de permettre le retour à la paix.

RESOLUTION CONCERNANT LA REFORME AGRAIRE EN ALGERIE

Considérant le drame agraire en Algérie qui, après plus d'un siècle de domination coloniale, a pris des proportions catastrophiques.

Considérant que le régime colonial avec sa politique d'expropriation des masses paysannes a engendré un paupérisme effroyable parmi des millions de fellahs, de khommas acculés à mourir de faim.

Considérant que les réformes agraires intervenues jusqu'ici sont insignifiantes,

Le 2e Congrès :

Estime qu'une réforme agraire doit intervenir par une redistribution de la terre algérienne à ceux qui la travaillent. Afin de permettre aux fellahs algériens de travailler rationnellement leurs terres et les rendre plus productives, le 2e Congrès demande qu'avec l'aide financière de l'Etat les moyens matériels nécessaires soient mis à leur disposition (machines agricoles, provision d'engrais, etc...).

Pour combattre les effets désastreux de la sécheresse, une politique concernant plus particulièrement l'irrigation moyenne et petite par la construction de petits barrages et des canaux, ainsi qu'une politique intensive de reboisement, doivent être entreprises.

Afin de développer le cheptel algérien, des points d'eau doivent être multipliés partout où l'élevage du mouton est possible, les arrêtés municipaux et autres mesures administratives tendant à empêcher le pacage dans les domaines municipaux et dans les propriétés des particuliers après la fenaison et la moisson doivent être abrogés.

Parallèlement à la révision du Khemmessat en le transformant en un statut digne des temps modernes, la condition des travailleurs agricoles doit être radicalement transformée et des réformes s'inspirant de la situation du prolétariat agricole de France doivent intervenir.

Afin d'avoir des ouvriers agricoles capables de conduire tous les engins agricoles modernes, d'avoir des capacités techniques dans la culture et la production agricole des centres de formation professionnelle agricole doivent être multipliés dans toutes les régions agricoles.